JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la ***Société magnétique de France, paraissant tous les trois mois***

Directeur : H. DURVILLE

ABONNEMENT : 4 francs par an, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 1 franc

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris, et dans tous les bureaux de poste

A titre de **Prime**, mais exclusivement à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal, l'abonnement est remboursé : *avec les Portraits et les Ouvrages de propagande*.

La prime est remise dans nos bureaux ou expédiée par la poste, moyennant un franc en plus du prix de l'abonnement.

Le service du Journal est fait : *au Président de la République, aux Ministres, aux Sénateurs, aux Députés; au Préfet de police, à la Magistrature debout, à la Magistrature assise à la presse politique, scientifique, médicale et littéraire de la France et de l'étranger*, etc.



SOMMAIRE DU NUMÉRO 17

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs).

1e siège M. **Conard**. — 2. M. **Durin**. — 3e M. **Bouvery**. — 4. M. **Burg**. — 5. M. **Thomas**. — 6e M. **Ph. Renaud**. — 7e M. **G. Démarest**. — 8e M. **Halley**. — 9. M. **Daniaud**. — 10. M. **Suzaine**. — 11e M **Jamet**. — 12. M. **Courlet**. — 13e M. **Helt**. — 14. M. **Desvignes**. — 15. M. **Michelet**, homme de lettres. — 16e M. **Lacroix**. — 17e M. **L. Duchemin**, homme de lettres. — 18e M. **H. Durville**. — 19e M. **Marzin**. — 20. M. **Hénot**. — 21e M. **Froment**. — 22e M. **Grinevald**. — 23e M. **Guyonnet du Pérat**. — 24e M. **Jacquillat**. — 25e M. Le docteur **Bénard**. — 26e M. **Lessart**, ancien magistrat. — 27e M. **Létrange**. — 28. M. **J. Lévy**. — 29e M. **Keil**. — 30. M. **Demé**. — 31e M. **Reveilhac**. — 32e **Noguès**, ingénieur civil des mines. — 33e M. **Beaudelot**. — 34e M. **Pennel**. — 35e M. M. **Bouleau**. — 36. M. **Loche**. — 37e M. **Soury** — 38e M. **Bossong**. — 39e M. **Maitrejean**. — 40. M. **Vivant**.

CORRESPONDANTS NATIONAUX

M. **D. Bats**, à Saint-Jaguin (Landes). — **A. Bernard**, à Saint-Quentin. - M. le docteur **Bertrand-Lauze**, à Alais. M. le docteur **Berjoan**, Vinça, Pyrénées-Orientales. — M. le docteur **Bonnejoy**, à Chars-en-Vexin. — M. **Bornard-Colliard**, à Chanay (Ain). — M. **Chomier**, à St-Etienne. — M. **Corrot** (*Elymas*) St-Dizier. — M. le Dr **Cornilleau**, au Mans. — M. le docteur **David**, à Sigean (Aude). — M. **Dac**, à Toulon, Var. — M. **Dillies**, à Roubaix. — M. **Jacquet de May**, pharmacien à Rennes. — M. **Jacquot**, à Dijon. — M. **Ducos**, propriétaire, à Sion (Gers). — M. le docteur **Dupouy**, à Larroque (Gers). - Mme **Fevrier**, à Orléans. — M. M. **Gavot**, conseiller municipal, à Orléans. — M. **Génin**, à Sedan. — M. **Gérard** artiste photographe, à Rennes. — M. **Jollivet - Castelot**, à Douai. — M. **Host**, à Lyon. — M. **Itier**. à Agen. - M. **Lageais**, instituteur à Limoges. — M. **Lagüe**, à St-Etienne-de-Baigorry (Basses-Pyrénées — M. **Lalanne**, à Lespéron (Landes). — M. **H. de Martin**, à Narbonne. - M. **Martrès**, négociant à Mautauban. — M. **Métais**, huissier à Loudun. — M. **Mialhe**, à Montredon (Tarn) — M. **Quiste**, au Mans. — — M. **E. Otto**, à Lantosque (Alpes-Maritimes) — **Revel**, à Lyon. — M. le docteur **Ripeault**, à Dijon. — M. **Roy-du-Wal**, journaliste, à Banyuls-sur-Mer — M. **Suire**, publiciste à Parthenay. — M. **Tellier-Hudan**, à Boulogne-sur-Mer. — M. **Ad. Villebien** à Caen. — M. **Marzin**, à Brest. — M. **Tournon**, à Lussac. (Vienne).

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. le docteur **Autossi**, à Gênes, Italie. — M. le docteur **Bernier**, à Jacmel, Haïti. — M. **Bertoncini**, à Panama, Rép. de Colombie. — M. le docteur **Bourada**, à Roman, Roumanie. — M. **Carréra**, à Saint-Louis, du Sénégal. — M le docteur **Ch. Carron**, à Milan, Italie. — M. Jésus **Ceballos**, à Mexico. — M. **J. Chossat**, au Caire.- M. le docteur **Correo Barata**, à Lisbonne. — M. le docteur **Girgois**, à la Plata, Rép. Argentine.--M. de **Lagrange**, Véra-Cruz, Mexique. -- M. le docteur **Letoquart**, à New-York. - M. Leopoldo A. **Ojeda**, à Mexiéo. --Mme **Parent-Sior**, à Herstal, Belgique. — M. **A.-J. Rico**, à la Haye. — M. **Rosat**, aux Granges, Suisse. -- M. **M.-N. Rovira**, à Barcelone. -- M. **Soulhassaye**, à la Trinité, Martinique. -- M. **J. Zaméro**, à Smyrne.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

« L'institut médical électro-magnétique » de Toulouse, représenté par **M.** le docteur **C. Surville**, président. — « L'Union spirite » de Reims, représentée par **M. Gobeaux**, secrétaire-trésorier. — La **Société magnétique** de Genève. — La **société l'Unité-Tri-Un**, à Alger, représentée par M. **Georges de Corvilles**.

COMITÉ DE DIRECTION POUR 1897

MM. **X**.	Président d'honneur.
le docteur **Moutin** . . .	Vice-président d'honneur.
Desjardin de Régla. .	—
le dr. **Encausse (Papus)**	Président.
Ph. Renaud.	Vice-Président.
G. Démarest	—
H. Durville. . . .	Secrétaire général.
Jamet.	Secrétaire
Soury	Secrétaire-adjoint.

CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ

Prix du Magnétoscope . . . . **300 fr.**

A l'inventeur du meilleur instrument montrant la réalité de l'agent magnétique et la polarité humaine.

Les Grands Magnétiseurs

Luys (Jules-Bernard) naquit à Paris le 17 août 1828 et mourut à Divonne le 21 août 1897. Interne des hôpitaux en 1853, docteur en médecine en 1857, médecin des hôpitaux en 1862, il fut reçu à l'agrégation en 1863 avec une remarquable thèse sur les maladies héréditaires. Pendant de longues années, il fut attaché à l'hospice de la Salpétrière en qualité de chef de service, où il fit un enseignement de premier ordre sur la structure et les affections du système nerveux ; puis à la Charité où ses leçons sur le magnétisme et l'hypnotisme furent particulièrement remarquées. Jusqu'à ces dernières années, il dirigeait en même temps la maison de santé d'Ivry fondée par Esquirol. Il était officier de la Légion d'honneur et membre de l'Académie de médecine.



Luys laisse une page importante dans l'histoire du magnétisme. Séduit par l'attrait des nouveautés scientifiques qui ouvrait un horizon immense à ces investigations hardies, il étudia passionnément les phénomènes magnétiques et hypnotiques ; et ces expériences, quoique faites pour la plupart sans méthode suffisante, ont une valeur beaucoup plus considérable que celles de Charcot.

Partisan convaincu de la réalité objective de l'agent magnétique, il s'efforça d'en démontrer l'existence dans le corps humain et dans l'aimant, et dernièrement en collaboration avec M. David, il parvint, par un procédé simple et à la portée de tous les amateurs de photographie, à fixer sur la plaque photographique les effluves que dégagent les mains et les organes des sens. C'est la confirmation absolue de l'existence du fluide des magnétiseurs si longtemps niée par la science officielle.

Luys laisse de nombreux et importants écrits sur la structure et les fonctions du cerveau et du système nerveux. Ses principaux ouvrages sur le magnétisme — qu'il désignait sous le nom d'hypnotisme — sont les suivants :

Leçons cliniques sur les principaux phénomènes de l'hypnotisme dans leurs rapports avec la pathologie mentale. In-8, 1890.

Les *Emotions dans l'état d'hypnotisme* et l'action à distance des substances médicamenteuses. In-12, 1890.

Annales de psychiatrie, qui contiennent de nombreux articles sur la question.

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

La *Société magnétique de France* reprendra ses séances à partir du samedi 9 octobre, à 8 heures 1/2 du soir.

Ordre du jour. — *Discours du Président: Allocution du secrétaire général; Communications.* — Leçon d'ouverture de l'*Ecole pratique du Magnétisme et de Massage.* — *Expériences.* — *Les lois physiques du Magnétisme et la polarité du corps humain* — *Electro-magnétisme.* — *Le massage vibratoire électro-magnétique d'après la méthode de M. le docteur de Norkiewicz Iodko.*

Les séances ne sont pas publiques. Ceux qui, ne faisant pas partie de la *Société* et ne suivant pas les cours de l'*Ecole*, désirent assister aux séances du 2e samedi de chaque mois, sont priés de demander une invitation, soit à l'un des sociétaires, soit au secrétaire général, 23, rue Saint-Merri.

UNIVERSITÉ LIBRE DES HAUTES ÉTUDES

FACULTÉ DES SCIENCES MAGNÉTIQUES

(École pratique de Magnétisme et de Massage)

Enseignement supérieur libre, reconnu par décision du 26 Mars 1895

A partir du 14 octobre, l'*Ecole* sera régie par le règlement statutaire suivant :

ARTICLE PREMIER. — L'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage* est placée sous le haut patronage de la *Société Magnétique de France*, mais les élèves ne sont pas tenus de faire partie de la Société.

ART. 2. — La Société n'accordant à l'Ecole que son autorité morale, M. Durville la dirige sous sa seule responsabilité. Il doit s'entourer de directeurs-adjoints et d'administrateurs, qui, avec lui, forment le Conseil directeur de l'*Ecole*.

ART. 3. — Les membres du comité directeur de la Société qui n'ont pas d'emploi à la direction et au professorat de l'Ecole sont chargés de la surveillance scientifique des études.

Attributions

ART. 4. — La Direction de l'Ecole nomme les professeurs, assure l'enseignement, règle les conflits qui peuvent s'élever entre les professeurs et les élèves, et présente chaque année son rapport à la Société.

ART. 5. — Le Directeur de l'Ecole est seul responsable de la gestion administrative. Il reçoit les droits d'inscription et autres, paie les frais d'administration, sans être tenu d'en rendre compte.

ART. 6. — Les directeurs-adjoints aident le directeur dans ses fonctions et le suppléent en cas d'absence. Les administrateurs sont responsables de la gestion devant la loi.

ART. 7. — Les professeurs font leur cours, d'après un programme accepté par la Société, sous la responsabilité de la Direction de l'Ecole.

Enseignement

ART. 8. — L'enseignement comprend deux degrés :

1o *Enseignement ordinaire ou de première année*; 2o *Enseignement supérieur*.

Il est divisé en deux parties : 1e *Théorique et pratique* ; 2e *Clinique*.

ART. 9. — *L'enseignement théorique et pratique* de première année a lieu les lundis, mercredis et vendredis à 8 heures 1/2 du soir, du 1er octobre 30 juin, et comprend :

1e *Histoire*, 10 à 12 leçons ;
2e *Théories et Procédés*, 12 à 15 leçons ;
3e *Anatomie*, 12 à 15 leçons ;
4o *Physiologie*, 12 à 15 leçons ;
5e *Physique magnétique*, 12 à 15 leçons ;
6e *Massage*, 12 à 15 leçons ;
7o *Pathologie et Thérapeutique*, 15 à 18 leçons.

L'*Enseignement clinique* a lieu toute l'année, le jeudi et le dimanche (fêtes exceptées), à 9 heures du matin, et comprend de 92 à 95 leçons.

ART. 10.— L'*Enseignement supérieur* comprend tout le programme de l'Enseignement ordinaire étudié plus à fond, et les cours supplémentaires suivants, qui ont lieu le samedi, à 8 heures 1/2 du soir, du 1er octobre au 30 juin :

1e *Complément des cours de première année*, (Physique magnétique, Procédés et Théories), 15 à 18 leçons ;
2e *Expérimentation magnétique*, 15 à 18 leçons.
3e *Psychologie*, 8 à 10 leçons.

Inscriptions

ART. 11. — Au moment de son inscription, chaque élève reçoit :

1o Une Carte nominative qui lui permet l'entrée des *Cours théoriques et pratiques ;*

2e Une Carte nominative qui lui permet l'entrée des *Cours cliniques.*

ART. 12. — Les inscriptions ne sont valable que pour une année.

Examens

ART. 13. — Les examens ont lieu publiquement, devant un Jury composé des Professeurs de *l'Ecole*, assistés d'une commission de contrôle.

ART. 14. — Pour être admis à l'Examen de l'enseignement ordinaire, l'élève doit justifier :

1e De son inscription aux Cours théoriques et pratiques pendant une année au moins. Toutefois, les élèves inscrits à la rentrée des cours pourront passer l'examen à la session de fin d'année ;

2e De son Inscription aux Cours cliniques pendant le même temps.

3e De son Inscription à l'Examen.

Pour être admis à l'examen de l'enseignement supérieur, l'élève doit justifier :

1o De son *Diplôme de Magnétiseur-Masseur praticien* ;

2° De son Inscription aux Cours théoriques et pratiques depuis une année au moins depuis l'obtention du *Diplôme*. Toutefois, les élèves inscrits à la rentrée des cours pourront passer l'examen a la session de fin d'année.

3° De son Inscription aux *Cours cliniques* depuis le même temps ;

4° De son Inscription à l'*Examen*.

Diplômes

ART. 15. — Les élèves du Cours ordinaire, qui ont les aptitudes suffisantes, tant au point de vue théorique qu'au point de vue pratique, reçoivent le *Diplôme de Magnétiseur-Masseur praticien*.

Les élèves du Cours supérieur, qui ont les aptitudes suffisantes, reçoivent le *Diplôme Supérieur de Magnétiseur-Masseur praticien*.

ART. 16. — Les *Diplômes* sont délivrés gratuitement.

Professorat

ART. 17. — Sauf les cas d'impossibilité absolue la Direction de l'*Ecole* choisit les professeurs au sein de la Société, parmi les anciens élèves munis du *Diplôme Supérieur*.

Droits d'Inscription et autres

ART. 18. — La Direction de l'*Ecole* est autorisée à percevoir de chaque élève :

1° *Un Droit d'Inscription* aux Cours théoriques et pratiques, fixé à 30 francs ;

2° *Un Droit d'Inscription* aux Cours cliniques fixé à 20 francs. (Pour les élèves membres de la Société, ce dernier droit est réduit à 10 francs).

3° *Un Droit de Bibliothèque* fixé à 10 francs ;

4° *Un Droit d'Examen*, fixé à 25 francs ;

5° *Un Droit* de 5 francs pour ceux qui, ne suivant pas l'enseignement complet, désirent suivre le cours d'un professeur.

ART. 19. — En outre, le Directeur est autorisé à recevoir des *Dons* en espèces et des *Dons* en nature tels que livres, instruments, objets, etc., etc., pour augmenter les collections constituant la *Bibliothèque*, le *Musée* et le *Laboratoire* de l'*Ecole*.

ECOLE DE PARIS

Les cours théoriques et pratiques de l'année scolaire 1897-98, inaugurés le samedi 9 octobre, seront continués dans l'ordre suivant, à partir du mercredi 13, à 8 heures et demie du soir, 23, rue Saint-Merri.

Enseignement ordinaire

Lundi. — *Histoire du Magnétisme*. Professeur pendant le 4e trimestre : M. FABIUS DE CHAMPVILLE ; professeur adjoint : M. DESBOUIS.

Mercredi. — *Physique magnétique*. Professeur : M. H. DURVILLE ; professeur adjoint : M. ROUSSET.

Vendredi. — *Anatomie*. Professeur : M. le docteur MOUTIN ; professeur adjoint : M. SOURY.

Enseignement supérieur

Samedi. — *Expérimentation magnétique*. Professeur : M. H. DURVILLE ; professeur adjoint : M. CUÉNIN.

Cours cliniques

Jeudi et dimanche, à 9 heures du matin. Professeur : M. H. DURVILLE. — Chefs de clinique : *Massage* : MM. DANIAUD et SOURY. — *Magnétisme* : MM. ROUSSET et MAILLET.

Ceux qui désirent suivre les cours sont priés de prendre leurs inscriptions. Jusqu'à l'ouverture, le prix des inscriptions sera le même que les années précédentes ; à partir du 14, conformément aux § 1 et 2 de l'article 18 du règlement statutaire ci-dessus, le prix sera porté à 30 francs pour les cours théoriques et pratiques et à 20 francs pour les cours cliniques.

Ceux qui ne désirent pas obtenir le *Diplôme de Magnétiseur-Masseur praticien* peuvent prendre, au prix de 5 francs, l'inscription à l'un des cours de leur choix.

Les cours ne sont pas publics. Ceux qui ne sont pas incrits à l'*Ecole* et qui désirent assister à une leçon, sont priés de demander une invitation à la Direction de l'*Ecole*.

ECOLE SECONDAIRE DE LYON

Les examens ont eu lieu le 22 août. Sur 16 élèves qui se présentaient, 13 ont reçu le *Diplôme de Magnétiseur-Masseur praticien*. Le Jury a félicité la Direction de l'Ecole de Lyon pour l'instruction pratique vraiment élevée qu'elle a su donner aux élèves.

Un *Premier* et un *Second Prix d'Instruction* ont été décernés.

Les cours de l'année scolaire 1897-98 seront repris dans le courant de novembre.

ECOLE SECONDAIRE DE BORDEAUX

Le Directeur de l'*Ecole* ayant été obligé de quitter cette ville, les cours ne seront organisés que lorsque la Direction de Paris aura, à nouveau, pourvu à la Direction de Bordeaux.

Nous pensons que les cours pourront être ouverts prochainement.

SOUSCRIPTION

Pour favoriser le développement de l'*Ecole*.

Le directeur accuse réception des dons suivants :

En nature pour la *Bibliothèque* . .	161 vol.
— le *Musée* ou le *Laboratoire*. . . .	27 pièces.
En espèces : *listes précédentes* . .	1.300 fr. 50
M. LACROIX 5 fr. ; M. PINARD, 1 fr. 50.	
Total au 1er octobre.	1.307 fr. 00





63e CONSEIL PRATIQUE

Extrait du *Cours de Pathologie et Thérapeutique* professé à l'*École pratique de Magnétisme et de Massage*, par H. DURVILLE.

---o---

Contre le Rhumatisme

Le *rhumatisme* est une affection diathésique, héréditaire, caractérisée par l'inflammation des séreuses articulaires. Vulgairement toute douleur siégeant particulièrement dans les muscles (rhumatisme musculaire) ou dans les articulations, et qui n'est généralement pas accompagnée de fievre. On distingue plusieurs sortes de rhumatismes.

Le *rhumatisme articulaire aigu* est caractérisé par l'inflammation du système fibro-séreux des articulations, avec altération particulière du sang. Le froid et l'humidité en sont ordinairement les principales causes déterminantes. Il débute souvent après un malaise général, accès de fièvre et dépôt d'acide urique de couleur rouge-brique dans les urines, et la première crise douloureuse se déclare un ou deux jours après. Alors une ou plusieurs articulations se tuméfient ; il y a chaleur de la peau et parfois teinte rosée. Ces symptômes débutent quelquefois avec une extrême violence et envahissent presque toutes les articulations ; d'autres fois ils sont peu intenses et limités à quelques articulations. Dans ce dernier cas, l'inflammation quitte souvent une articulation pour se porter rapidement sur une autre. L'œdème est rare. La maladie se complique souvent de péricardite ou d'endocardite, de pleurésie, et parfois d'accidents cérébraux, qui sont toujours graves.

La médecine y oppose l'acide salicylique, le salicylate de soude, qui exercent toujours des ravages plus ou moins grands dans l'organisme, les boissons diurétiques, les purgations légères, en ayant soin d'envelopper chaudement dans la ouate les articulations affectées. Avec ou sans le secours de la médecine, la crise disparait souvent en un temps qui peut varier de quelques jours à deux ou même trois mois, mais la diathèse subsiste toujours et le malade qui a souffert du rhumatisme est exposé à en souffrir encore au moindre refroidissement.

Le rhumatisme articulaire se distingue de la goutte par les caractères suivants : Fréquence plus grande chez les femmes et chez les jeunes personnes affaiblies. N'est pas produit par les excès de table. Les grandes articulations sont plus souvent envahies que les petites ; il y en a généralement plusieurs à la fois. Le sang contient une notable quantité d'acide urique.

La maladie peut passer à l'état chronique et parfois prendre une forme particulière à laquelle on a donné le nom de *rhumatisme noueux*. Dans ce dernier cas, les articulations s'empâtent, et quoique la rougeur soit peu intense, les mouvements deviennent difficiles et bornés. Quelques grandes articulations sont prises d'abord, puis toutes subissent peu à peu le même sort. Pendant que les muscles s'atrophient, il se forme dans les articulations des produits fibreux qui, se soudant avec les os, les grossissent et les déforment. Il y a rarement de fièvre, mais souvent une diminution de l'appétit et du sommeil; et toujours, la nuit surtout, des douleurs légères qui ne sont pas en rapport avec l'importance des lésions.

La maladie présente quelques périodes d'arrêt pour continuer sa marche envahissante et arriver à l'ankilose complète de toutes les articulations, à l'affaiblissement progressif et à la mort.

La maladie, qui affecte surtout les femmes de 40 à 50 ans, peut débuter par l'état chronique, après quelques petites crises auxquelles le malade n'attache que peu d'importance.

La médecine n'a aucun remède efficace à opposer à cette forme de rhumatisme.

Le *rhumatisme goutteux*, comme l'indique son nom, présente des caractères communs au rhumatisme et à la goutte, avec prédominance des premiers. Il s'attaque indistinctement aux grandes et aux petites articulations ; la tuméfaction est considérable ; et malgré cela les douleurs sont moins vives que dans la goutte. Il y a souvent de l'œdème. La maladie est presque toujours progressive et ne présente guère de périodicité. De l'acide urique en quantité plus ou moins considérable dans les urines, mais presque jamais d'urate de soude ; pas de concrétions tophacées ; pas de tendance à déterminer des maladies des reins ou du cœur.

Par le magnétisme et le massage magnétique, on parvient non seulement à faire cesser les crises aiguës, mais ensuite à faire disparaître presque complètement la diathèse et à



éviter les rechutes. Voici comment il faut procéder.

Magnétisme, massage magnétique. — Pour les douleurs de peu de gravité ayant leur siège dans les muscles ou dans les articulations, faire des passes longitudinales, très lentes, de la tête à l'épigastre, puis de la poitrine jusqu'aux extrémités, pendant 5 à 10 minutes, pour saturer l'organisme ; ensuite appliquer les mains pendant le même temps sur le siège de la douleur. Effleurages légers et frictions traînantes pratiqués de haut en bas, par-dessus les vêtements. Passes longitudinales et passes à grands courants pour terminer la séance, qui doit durer de 30 à 40 minutes. Sous cette action, le malade sent la douleur s'amoindrir peu à peu ou se déplacer dans le sens des mouvements que l'on exécute. Dans ce dernier cas, attirer vers les extrémités. Souvent une douleur violente disparait complètement en une séance de 30 à 40 minutes ; dans le cas contraire, continuer les séances tous les deux ou trois jours.

Dans le rhumatisme articulaire aigu, procéder de la même façon, en appliquant successivement les mains sur toutes les articulations affectées, pendant un temps plus ou moins long. Séances d'une heure tous les jours, et même si c'est possible, deux fois par jour.

Le traitement du rhumatisme noueux est plus compliqué. — Avec les procédés ordinaires du magnétisme, on doit employer ceux du massage. Ainsi, après avoir appliqué les moyens précédents, faire à nu des malaxations et frictions avec le bout des doigts, légères d'abord, puis plus énergiques des articulations, leur faire exécuter tous les mouvements possibles dans le but de leur rendre la souplesse qu'elles ont perdue, et pratiquer des pressions en remontant pour faciliter la circulation des matières détachées sous l'action des manipulations.

Le traitement est douloureux, mais les douleurs présentent un caractère spécial, c'est d'être très vives sous l'action des manipulations comme sous celles du jeu des articulations, et de disparaître complètement quelques secondes après que le traitement a cessé.

Lorsque toutes les articulations sont prises, il faudrait faire de trop longues séances pour les traiter toutes dans la même ; il vaut mieux diviser le travail, ne s'occuper que d'un ertain nombre et prendre les autres le lendemain. Séances tous les jours jusqu'à ce qu'une amélioration importante soit obtenue ; ensuite, tous les 2 ou 3 jours. Mais pour obtenir un résultat à peu près complet, il faut un traitement interrompu pendant un temps qui peut varier de 6 à 18 mois.

Le rhumatisme goutteux doit être traité à peu près comme la forme précédente.

Pour faire disparaître la diathèse dans les premiers cas et éviter le retour des crises, il faut entreprendre le traitement lorsque le malade ne souffre pas et chercher à provoquer des réactions en combinant des procédés indiqués ci-dessus avec les procédés excitants : application des mains en position isonome sur la région de l'estomac, frictions rotatoires, et particulièrement imposition de la main droite, les doigts dirigés en pointes, à une distance de 10 à 20 centimètres. Les réactions se manifestent sous la forme de transpirations abondantes, de mouvements fébriles, de diarrhées, de l'émission plus abondante des urines qui sont chargées d'acide urique, et parfois de crises douloureuses qu'il faut combattre localement en calmant, sans cesser d'exciter l'ensemble de l'organisme.

Le rhumatisme chronique doit être traité d'une façon analogue.

Automagnétisation. — Lorsque toutes les articulations ne sont pas envahies, le malade peut sérieusement améliorer son état en se magnétisant lui-même. Prenons pour exemple un genou qui serait seul affecté. Appliquer les deux mains sur les différentes parties du genou pendant 5 à 6 minutes, malaxations légères avec la paume de la main et le bout des doigts, frictions rotatoires et traînantes, pressions de bas en haut et passes longitudinales de haut en bas. Séances de 10 à 15 minutes répétées 2 à 3 fois par jour.

Aimant. — Pour faire disparaître les crises, appliquer sur l'estomac un plastron magnétique à 3 ou 4 lames, pour calmer. De temps en temps, exciter la région des reins avec le même appareil. Appliquer sur le siège de la douleur une ou deux lames magnétiques qui doivent être gardées en permanence. Pour traiter la diathèse, exciter alternativement la région des reins et celle de l'estomac avec le plastron indiqué ci-dessus.

Moyens auxiliaires. — Boissons magnétisées, soit par le magnétisme humain, soit à l'aide du barreau magnétique (mag. mixte).

Frictionner doucement les articulations affectées, soit avec pommade ou huile de camomille camphrée, également magnétisée, et les tenir ensuite chaudement en les enveloppant avec de la ouate que l'on aura magnétisée en la tenant dans les mains pendant 5 à 10 minutes et en faisant dessus des insufflations chaudes. Régime lacté, dans la mesure du possible; purgations légères; infusions de bourache, sureau ou tilleul pour pousser à la transpiration dans les périodes aigues. Dans la période chronique, et pour combattre la diathèse, nourriture solide: viandes saignantes, grillées ou rôties, vin généreux coupé alternativement des deux tiers d'eau de Vichy, et de tisane de salsepareille pour favoriser la dépuration du sang. (Le céleri cuit passe pour avoir des propriétés antirhumatismales puissantes.) Eviter le froid et l'humidité et tenir toujours le ventre libre. Magnétiser toutes les boissons.

EXEMPLES DE CURES

Il n'est guère de maladies dont on n'ait obtenu plus de guérisons que dans les différentes formes du rhumatisme, surtout dans celles dites musculaire et articulaire. Les journaux et ouvrages divers traitant de la thérapeutique magnétique reproduisent par centaines les guérisons obtenues par le magnétisme.

Mialle, dans son *Exposé des cures obtenues en France par le Magnétisme animal*, publie 12 compte-rendus, dont quelques sont de la plus haute importance. Dans l'*Art de magnétiser,* Lafontaine publie un tableau récapitulatif des différentes maladies qu'il a traitées. Il déclare avoir entrepris le traitement de 16 cas, dont 13 furent complètement guéris. Un ou plusieurs compte-rendus de guérison sont publiés dans les ouvrages suivants : l'*Hermès*, t. 1, p. 242 ; t. 2, p. 60, 61, 62, 63, 138 ; t. 3, p. 160, 230 ; — Le *Journal du Magnétisme*, publié par Ragazzi, t. 1, p. 79, 174 ; t. 2, p. 93, 164 ; t. 4, p. 172 ; — Le *Journal du Magnétisme*, t. 1, p. 556 ; t. 3, p. 3 ; t. 8, p. 40, 113, 114, 116, 130, 133, 209, 458 ; t. 17, p. 226 ; t. 20, p. 105 ; t. 21, p. 269 ; t. 22, p. 287 ; t. 23, p. 265 ; t. 24, p. 15, 16 ; t. 25, p. 15, 23 ; — L'*Union magnétique*, t. 6, p. 42, 72; — La *Revue magnétique*, par Gérard, t. 1, p. 26, 57 : —*Le Magnétiseur*, t. 7, p. 13 ; — Lafontaine : *Eclaircissements sur le Magnétisme*, p. 112; *Mémoires*, t. 1, p. 53 ; — etc., etc.

Je reproduis seulement quelques comptes-rendus de guérisons obtenues par divers praticiens, surtout pour montrer que les procédés de l'Ecole ne sont pas indispensables ; et qu'avec de la bonne volonté et certaines dispositions, tous ceux qui sont bien équilibrés peuvent entreprendre la cure des rhumatisants auxquels ils portent intérêt.

I. — Dans les premiers jours de février 1873, le cocher d'un de mes amis, M. de la P..., vint me supplier d'aller voir sa femme qui était au plus mal. Cécile (c'était le nom de cette brave femme) était femme de chambre de Mme de la P... ; j'avais eu déjà l'occasion de la soigner dans une circonstance qu'il est utile de relater pour la clarté même du récit : l'année précédente, Cécile souffrait d'un eczéma dont l'origine remontait à plus de quatre années ; malgré les traitements qu'elle avait suivis, le mal n'avait fait qu'empirer ; de larges plaies suppurantes envahissaient le genou, le cou-de-pied, le tibia et le mollet.

Affectée du progrès du mal et de l'impuissance des médicaments, sachant par ses maîtres que je m'occupais de médecine, elle vint me consulter. Je la questionnai ; j'appris d'elle qu'étant enceinte de sept mois et se trouvant très souffrante elle était allée chez un médecin qui négligeant le soin de l'interroger et, ne se préoccupant pas de la possibilité d'une grossesse, l'avait traitée pour je ne sais quelle maladie et l'avait purgée pendant un mois tous les deux jours. A la suite de ce traitement, l'accouchement avait eu lieu dans des conditions déplorables, et il en était résulté une anémie profonde qui, certainement, était la cause de l'eczéma en question.

J'eus le bonheur de me rendre maître, en très peu de temps, de cette affreuse maladie, et ce fait avait inspiré à Cécile une telle confiance en moi que, se voyant alitée, sa première pensée avait été de recourir à mes bons soins ; c'est pourquoi elle me dépêchait en toute hâte son mari.

J'étais naturellement disposé à m'apitoyer sur l'état de l'intéressante malade que j'avais déjà tirée d'un mauvais pas ; je savais de plus combien Mme de la P... tenait à cette brave fille qui était à son service depuis dix-huit ans, je n'hésitai donc pas à me rendre à sa prière.

Je la trouvai au lit avec une fièvre intense : toutes les articulations étaient prises et douloureusement engorgées ; privée de tout mouvement, elle pouvait à peine se retourner, et la sensibilité de la peau était si grande que le

contact seul de ses draps lui faisait jeter les hauts cris.

Il n'y avait pas à s'y tromper, c'était tous les symptômes d'un rhumatisme articulaire aigu; je la magnétisai séance tenante.

Dès le lendemain, 9 février, une magnétisation de deux heures détermine d'abondantes sueurs.

Les deux jours suivants, j'actionne fortement l'épigastre, le dos et les poumons pour entretenir ce singulier travail de la peau, et les sueurs augmentent dans une proportion notable; la malade se plaint d'une soif ardente, les urines sont boueuses et infectes, et il y a constipation; je magnétise de la bière et prescris d'en donner à discrétion à la malade, en recommandant de la chauffer chaque fois en y plongeant un fer incandescent. Le lendemain, 12 février, trois selles abondantes viennent dégager les intestins.

Le 13, les selles continuent, la malade va *huit fois* à la garde-robe.

Le 14, c'est une véritable débâcle; la malade ne cesse d'aller à la garde-robe tout le jour et toute la nuit; on compte dans les vingt-quatre heures *quatorze selles* aussi abondantes qu'infectes.

Le 15 et le 16, encore trois selles par jour, puis retour à l'état normal. Ces trente-et-une selles sont loin d'affaiblir la malade; au contraire, le 17, elle se trouve considérablement soulagée, on peut la lever et l'asseoir dans un fauteuil où je la magnétise.

Le 18, une toux sèche et de vives douleurs me font craindre que la maladie n'envahisse les poumons; je magnétise fortement la colonne vertébrale et l'épigastre.

Le 19, l'état général de la malade est sensiblement amélioré; elle commence à faire quelques pas dans la chambre en s'aidant d'un bâton, mais les chevilles sont encore très engorgées, douloureuses et la malade se plaint de la perte absolue du sommeil, je magnétise à grandes passes et je masse les articulations.

Le 20 février, le sommeil est revenu; l'appétit s'ouvre, la malade tenue jusqu'alors à la diète demande à manger; les douleurs tendent à changer de place et à devenir moins vives; les articulations sont plus libres, j'accompagne chaque magnétisation d'un massage complet.

Le 21, l'appétit est tout à fait revenu; la malade reste levée une partie de la journée et marche sans bâton.

Du 21 février au 6 mars, la convalescence s'accentue rapidement; et le 6 mars, je cesse tout traitement.

Ainsi donc en moins de *vingt-huit jours*, j'étais parvenu par la seule imposition des mains à triompher du mal le plus terrible; j'avais *pourchassé* la douleur d'une articulation à l'autre et lorsque la maladie avait menacé les organes essentiels de la vie, je l'avais arrêtée dans sa marche envahissante!

Par le seul effort du magnétisme, j'avais pu dégager les intestins, en provoquant en moins de cinq jours, trente-et-une selles abondantes sans que la malade en éprouvât la moindre secousse!

Quel purgatif eût produit cet effet? Quel sudorifique eût également déterminé ces sueurs profuses qui avaient soulagé la malade sans la fatiguer?

Mme de la P..., sa mère; Mme de V..., et une de leurs amies; Mme la baronne d'A..., assistaient à mes séances.

Les premiers jours, ces dames étaient loin d'être rassurées; elles voyaient Cécile très sérieusement malade et elles ne pouvaient se résoudre à croire que ces passes et ces impositions de mains qu'elles me voyaient pratiquer pourraient suffire pour la guérir; elles ne pouvaient s'empêcher de condamner ouvertement la confiance aveugle que la pauvre femme mettait en moi; mais Cécile, malgré toutes les sollicitations ne voulut jamais consentir qu'on allât chercher un médecin.

Sa guérison rapide lui donna raison, et ceux qui furent témoins de cette cure ne purent s'empêcher d'admirer l'efficacité d'un agent dont ils ne soupçonnaient pas jusque-là la puissance. A. Bué (*Journal du Magnétisme*, t. 21, p. 270).

II. — M. Leroy, ex-entrepreneur de menuiserie, âgé de 63 ans, était atteint depuis quatorze ans de rhumatisme goutteux envahissant toutes les articulations, mais particulièrement les genoux et les poignets, au point de les rendre difformes.

Voici l'exposé de son état au début du traitement: la figure amaigrie présentait l'aspect des plus atroces souffrances, les traits étaient contractés, les muscles des yeux et des joues étaient crispés et ressemblaient à des cordes tendues, l'œil était profond et cerné, la peau du front était luisante quoique parcheminée.

Les articulations présentaient une contraction effrayante des fléchisseurs, au point de raccourcir les jambes de moitié; l'articulation

des genoux présentait surtout un caractère alarmant par le gonflement du haut des péronés et la grande inflammation des tissus blancs, qui servent d'enveloppe à l'articulation elle-même ; il y avait demi-ankylose des rotules et la jambe gauche présentait sur la face latérale gauche de l'articulation deux dartres vives de la largeur d'une pièce de 5 francs.

Les poignets ne le cédaient en rien aux genoux; ils étaient ankylosés, gonflés et luisants; le toucher était extrêmement douloureux et les doigts se remuaient à peine.

La tête était couverte d'une desquamation écailleuse humide qui aurait pu faire croire, à première vue, à une teigne faveuse si l'on ne s'était reporté à la cause qui était purement rhumatismale.

En effet, la desquamation était friable et acide après sa chute, elle ressemblait plutôt à de l'acide urique desséché, qu'à toute autre chose.

La constipation était une cause fréquente de transport du sang au cerveau ; dans ce cas, la face était rouge et fiévreuse.

L'insomnie était presque continuelle et l'appétit suivait la phase des crises.

Le moindre changement de temps amenait des crises intolérables et le malade ressentait une douleur semblable à celle que produirait le broyement des os entre deux meules.

Malgré l'énergique constitution du patient et une grande force de volonté, les crises lui arrachaient des cris aigus, sortes de rugissements, renouvelés de minute en minute.

Plusieurs fois, le pauvre malade essaya d'attenter à ses jours, en se traînant vers la fenêtre pour la franchir et se soustraire par là, aux horribles souffrances qu'il endurait; mais sa vigilante femme avait toujours un œil sur lui et le ramenait par la douceur et la résignation du martyr.

C'est dans ce piteux état que se trouvait le malade, lorsque nous commençâmes son traiment : nous ne doutions en rien, et nous eussions entrepris la résurrection d'un mort pour prouver la valeur thérapeutique du magnétisme.

Nous ne nous fîmes aucune illusion, nous savions quelle tâche gigantesque nous entreprenions là, quelle patience il nous faudrait, et quelle serait la lenteur de la cure.

Rien ne nous rebuta, nous nous mîmes bravement à l'œuvre et pendant tout le temps que dura le traitement, malgré les phases diverses par lesquelles nous passâmes, nous n'eûmes par la moindre défaillance dans notre foi robuste.

Nous avons lutté pas à pas avec le mal, reculant un jour, gagnant le lendemain ce que nous avions perdu la veille, et enfin ! après deux ans de soins consécutifs, nous triomphions de ce mal rebelle à tous les traitements.

Nous devons ici rendre justice à M. Leroy, il a mis une persévérance digne du sort qu'il a eu, il a bravé tous les temps, écarté tous les obstacles qui se présentaient, rejeté tous les conseils qu'on lui donnait de cesser un traitement aussi long; il n'a écouté que sa conviction ou peut-être ses souffrances, mais il est venu chaque jour à notre traitement avec cet amour que donne seule l'assurance du succès.

Aujourd'hui, M. Leroy jouit d'une santé relativement admirable, eu égard à l'état dans lequel nous l'avons entrepris; il n'a plus que quelques douleurs fugitives aux changements de température, son genou gauche est resté légèrement ployé par suite de l'ankylose de la rotule qui s'est complétée par la rétraction des fléchisseurs, et par l'application réitérée de vésicatoires lors de son premier traitement.

Mais M. Leroy, en homme de bâtiment, sait combien il est difficile de remettre à neuf les choses qui ont fait leur temps, aussi se contente-t-il d'un *presque succès*, il marche bien et vite, ne souffre plus par les temps ordinaires, dort et mange bien; c'est plus qu'il n'avait espéré.

Nous étions autorisé à faire ici la relation d'une cure complète, et il nous eût été facile de nous attirer de grands éloges en passant sous silence les petites misères qui restent à notre client; mais nous voulons avant tout la vérité, rien que la vérité.

Nous ne croyons pas moins avoir, dans ce cas, avoir eu un très beau succès: la santé générale est très bonne, et cette admirable constitution bâtie à chaux et à sable, résistera encore bien longtemps : c'était, à notre avis, la peine d'y porter remède ; l'avenir nous prouvera que nous avions raison. GÉRARD. (*Revue magnétique*, p. 26.)

III.—Mme Foulon, âgée de 52 ans, était affligée depuis 5 mois de rhumatismes articulaires aigus ; les articulations étaient tuméfiées et présentaient une rougeur violacée, surtout aux

coudes, les jambes étaient très enflées (en médecine on appelle cela œdème), la chair fait pâte, le doigt pénètre et fait son trou, il faut quelque temps pour que les muscles reprennent leur forme première.

La position horizontale faisait diminuer les jambes sensiblement ; mais, à la fin du jour, elles devenaient monstrueuses et la marche était pénible. Ce gonflement et ce dégonflement s'expliquent par les lois de la pesanteur : les liquides infiltrés et sortis de leurs vaisseaux respectifs tendent à descendre, ce qui produit le gonflement ; le dégonflement a lieu en partie, dès que la position horizontale s'établit, par la même loi.

Si j'insiste sur ces détails, c'est que le cas est fréquent et que tous les malades ne se rendent pas bien compte de cette alternative de mieux.

Mme Foulon souffrait, en outre, depuis plusieurs années, d'une gastralgie grave, les indigestions étaient fréquentes et les vomissements avaient lieu chaque matin : c'était un mélange de bile et de glaires d'une odeur âcre. On croyait à un cancer; il n'en était rien.

Mme Foulon est restée 52 jours en traitement, elle est sortie de nos mains parfaitement guérie. Il y a dix-huit mois que cette cliente a quitté ce traitement, et elle n'a pas eu la plus petite rechute.

Cette dame était d'une très grande sensibilité ; elle pleurait à chaque magnétisation, elle arrivait même jusqu'à la suffocation et ne se calmait qu'après un dégagement énergique...

J'ai soigné cette personne comme je les soigne toutes ; le procédé est simple, il consiste à se placer en face d'un malade, de prendre le contact de la main pour établir une sorte de rapport et de le magnétiser avec bienveillance sans chercher à produire *aucun autre effet* que le rétablissement de la santé.

Si des effets physiologiques se manifestent sans les chercher, secondez-les, aidez la nature dans le sens qu'elle indique et vous obtiendrez *ce que l'on peut* obtenir ; je souligne ces mots, car on obtient pas toujours ce qu'on veut, contrairement aux assertions de certains magnétiseurs.

Une certaine habitude, qui ne vient que par la pratique, donne aussi une sorte d'intuition; quand on la possède, il est bon de se laisser emporter par cet élan que ne donne aucune théorie. GÉRARD. *(Revue magnétique,* p. 57).

Dans le traitement des douleurs d'origine rhumatismale, plus encore que dans les douleurs d'origine nerveuse, par l'application des aimants, divers auteurs ont obtenu des résultats dépassant toutes les espérances. Mes aimants vitalisés font bien mieux encore, et cela se conçoit. J'aurais trop de cas à rapporter ici, si je voulais parler de toutes les guérisons que j'obtiens par ce moyen. Mais j'aime mieux ne parler que des cas obtenus par d'autres praticiens. Dans leurs *Observations et Recherches sur l'usage de l'aimant en médecine,* Andry et Thouret publient trois remarquables observations qu'ils ont recueillies en étudiant l'action des aimants de l'abbé Le Noble. Pour servir d'exemple, je reproduis une de leurs observations (obs. VIII).

M. de Boynes, ancien ministre de la marine, fut attaqué, pendant l'été de 1778, d'une douleur rhumatismale dans le bras gauche, qui commençait à la nuque et, après avoir occupé toute l'omoplate, s'étendait le long du bras jusqu'auprès du poignet. Cette douleur diminuait pendant la nuit, mais elle augmentait considérablement pendant la journée et redoublait par accès au point de devenir insupportable. Dans l'instant de ces redoublements, elle ne laissait à M. de Boynes la liberté ni de se raser lui-même, ni de se faire raser : tous les nerfs de la face du côté affecté s'irritaient au plus léger attouchement et devenaient d'une sensibilité excessive.

Plus de deux mois s'étaient écoulés dans cet état fâcheux lorsque M. Boynes résolut de faire usage des aimants. Les pièces que M. l'Abbé Le Noble lui remit étaient au nombre de quatre, savoir : une plaque aimantée pour la nuque, une autre pour la région de la poitrine et deux bracelets pour être appliqués au bras douloureux. Les deux premières pièces furent placées convenablement. Des deux bracelets, l'un fut mis au bras, l'autre à l'avant-bras. Peu de temps après leur application, les douleurs parurent se calmer, mais, bientôt, elles se réveillèrent et se fixèrent à l'articulation du coude où elles se firent sentir avec vivacité et d'une manière plus aiguë qu'elles ne l'avaient fait précédemment.

M. de Boynes fut sur le point de quitter les aimants dont il n'éprouvait que de fâcheux effets. Cependant, les changements survenus dans les douleurs annonçaient qu'ils avaient sur la cause qui les occasionnait une action

marquée ; on présuma que l'effet désavantageux qui résultait de leur application pouvait dépendre de quelque condition essentielle omise dans leur applicatiou, et M. l'Abbé Le Noble fut consulté.

Les deux bracelets, d'après son avis, furent placés au bras, et de l'instant où l'articulation du coude ne se trouva plus comprise entre les deux pièces aimantées les douleurs disparurent.

Le calme à cette époque fut complet et dura plusieurs jours. M. de Boynes se félicitait de son état lorsqu'un matin il fut réveillé par les mêmes douleurs qu'il avait ressenties au coude. Sa confiance dans les aimants était ébranlée ; mais, ayant porté la main vers les garnitures, il reconnut que l'inférieure s'étant relâchée pendant la nuit, était descendue au-delà du coude et s'était fixée sur l'avant-bras. Elle ne fut pas sitôt remise en place que les douleurs s'évanouirent de nouveau.

Depuis ce moment, elles ne se firent point sentir jusqu'à ce que, après une quinzaine de jours que le calme avait duré, M. de Boynes, croyant en être délivré, pensa qu'il pouvait quitter les aimants, Les plaques aimantées étant retirées, les douleurs revinrent, mais une application des mêmes plaques les fit cesser à l'instant.

Après cette nouvelle épreuve, M. de Boynes se détermina à les garder environ six semaineg, et il ne les a quittées, étant parfaitement guéri, que successivement, les unes après les autres, ayant même toujours conservé, par l'avis de M. l'Abbé Le Noble, une plaque aimantée qu'il porte sur le creux de l'estomac.

RAPPORT DE M. FABIUS DE CHAMPVILLE

Rédigé au nom d'une Commission composée de MM. DURVILLE, FABIUS DE CHAMPVILLE et JAMET, ponr étudier les Mémoires présentés au *Concours du Prix du Magnétisme*, touchant les *Analogies et Différences entre le Magnétisme et l'Hypnotisme*. Lu à la *Société magnétique de France* le 13 mars 1897, et adopté à l'unanimité.

A MM. les Membres de la commission d'examen des travaux présentés aux concours du Journal du Magnétisme sur les *Analogies et différences du Magnétisme et de l'Hypnotisme*.

Messieurs,

Vous avez bien voulu me nommer rapporteur de votre commission.

Voulant remplir mon mandat avec toute la liberté d'esprit possible, je n'ai examiné les manuscrits en présence que loin de la société, en dehors des sessions de mon cours, remettant à trois reprises la classification définitive que je devais vous présenter.

Connaissant combien nos idées étaient nettement fixées sur la question des *Analogies et Différences*, vous avez pensé que mon travail préparatoire vous faciliterait le vôtre.

Je vous en apporte les résultats, regrettant qu'aucun des concurrents ne se soit tenu strictement dans le progromme tracé.

Ils ont fait montre d'érudition ; tous ont agrandi le sujet, le déplaçant en quelque sorte.

Quoiqu'il en soit, des travaux présentés, on peut trier une excellente étude pour fixer dans l'avenir, sinon d'une façon complète et définitive, du moins d'une manière logique, concise, rationnelle et utile, les *Analogies et Différences du Magnétisme et de l'Hypnotisme*.

Paris, le 9 mars 1897.

FABIUS DE CHAMPVILLE.

1.841.868

« Avec le temps futur, la Lumière viendra éclairer nos esprits : la Vérité sortira alors rayonnante rendant pour toujours toute confusion impossible. »

Dans sa préface, l'auteur met tout d'abord les choses parfaitement au point.

Son travail est logique, serré et entre dans la question d'une façon rationnelle.

Dans le chapitre I, montre qu'il n'y a aucune analogie dans les définitions relativement au nom des deux sciences et présente les différences.

Dans le chapitre II, fait ressortir qu'il n'y a dans les théories aucune réelle analogie et pose d'une façon nette les principales différences qui sont ainsi fort bien enregistrées.

Dans le chapitre où il est question des procédés notre auteur a bien réuni tout ce qui se peut rencontrer.

De cette rencontre, il résulte un classement heureux des analogies même généralement délaissées et des différences peu importantes.

Malheureusement, dans son désir de classifier tout pour bien mettre en présence, analogies et différences, l'écrivain a poussé un peu loin les classements.

Dans certains procédés, il y a usage simultané du fluide et de moyens hypnotiques. Cela n'empêche pas l'auteur de ce travail de les classer nettement du côté hypnotique.

En somme, il est préférable de laisser dans les procédés hypnotiques les moyens qui s'y rapportent que de les introduire dans le magnétisme où ils seraient des non-sens ou des dangers.

De plus, nous ne devons pas laisser passer l'erreur qui consiste à dire que le sommeil est en magnétisme — et ce serait là une très grande

analogie avec l'hypnotisme — le résultat d'une fatigue nerveuse.

Le chapitre un peu concis, où les dangers du sommeil hypnotique sont exposés, peut-être incomplètement, est à noter également.

Pour le reste du travail présenté, sa valeur n'est plus qu'anecdotique.

Quoiqu'il en soit, encore que l'auteur ne nous semble pas avoir pour l'hypnotisme une répulsion ou une indifférence suffisante, nous devons reconnaître que le travail qu'il nous présente est absolument dans la note, qu'il répond, incomplètement peut-être, mais qu'il répond au programme du concours.

Sa forme est concise, logique, rationnelle. Peut-être moins scientifique que le N° 1.021.866, il est mieux dans l'idée qui préside au concours, et sa vulgarisation sera très utile à la science du magnétisme.

C'est pourquoi votre commission a pensé à la retenir, comme étant digne de concourir pour le prix.

Le tableau qui accompagne ce travail le résume heureusement.

Fiat Lux !

Signé X.

Les prologomènes du travail que nous étudions semblent bien posés et l'auteur est encore, nous apparaît-il, un savant qui prend un certain plaisir à étudier l'hypnotisme et qui considère le magnétisme comme une science moins posée que l'hypnotisme.

Ses études ont généralement, comme point de départ, les travaux parus sur la question et sous la signature des auteurs qui se sont signalés ces années dernières à l'attention publique dans les sujets qui touchent à l'occultisme ou aux sciences naturelles où la controverse est encore à l'ordre du jour.

Suivant M. Bué sur ce terrain, qui n'est pas encore, à l'heure actuelle, complètement déterminé, l'écrivain nous montre que lui-même n'a pas d'idées nettes sur les analogies réelles, ni sur les profondes différences qui mettent les deux sciences rivales en opposition.

Plus loin, pourtant, mais toujours en se basant sur ses lectures et non sur ses expériences et ses études personnelles, l'auteur revient sur le sujet et plus largement, plus franchement, entrant dans le vif de la question, il veut bien admettre que les dissemblances du magnétisme et de l'hypnotisme sont très tranchées.

Si, poursuivant l'étude du manuscrit avec toute l'impartialité qu'il convient, nous essayons de tirer de l'abondance des mots les pensées qui s'y trouvent, nous sommes obligés de convenir que bien des erreurs, de celles que nous retrouvons depuis quinze ans chez tous les purs scientifiques, chez les théoriciens, ont envahi les pages de cette étude.

Deux faits synthétiques sont parfaitement établis en cette formule : Magnétisme, équilibre ; Hypnotisme, déséquilibre.

Et, après avoir dit que le fossé n'était pas aussi profond qu'on pouvait le croire, cet auteur ajoute que cela suffit amplement à créer entre les deux une presque infranchissable barrière.

La définition des différences, quant aux procédés, pour être trop vague, pour laisser une trop grande latitude aux interprétations, est à retenir.

L'étude qui compare les sommeils obtenus dans le cas de magnétisme et dans le cas d'hypnotisme, nous semble bien présentée et a dû attirer notre attention.

Enfin, nous entrons dans le récit des expériences auxquelles s'est livré l'auteur du travail que nous analysons.

Cette partie de son mémoire est à publier à titre de document, non qu'elle apporte des idées nouvelles, ouvre des horizons nouveaux, mais tout simplement parce qu'elle peut appuyer certaines théories émises et que la valeur des faits nous semble être plus grande que toute discussion.

Nous tenons à laisser aux moyens de l'expérimentation une marge plus large.

Reprenant ce que M. Fabius de Champville disait dans ses articles ou dans ses conférences, l'auteur note au passage des différences qui sont absolument typiques et qui toujours peuvent être présentées.

Si l'auteur s'en était tenu à développer les quelques notions empruntées à l'occultiste que nous venons de citer, s'il avait mis un ordre logique, s'il avait réuni, en un mot, comme en un faisceau, les analogies d'un côté, les différences de l'autre, s'il avait conclu en fixant d'une façon nette, concise, irréfutable les oppositions des deux sciences en présence, nous vous aurions demandé pour son travail la première place.

Malheureusement, nous ne pouvons le proposer qu'en second plan, après le travail N° 1.841.868, laissant à votre appréciation de déclarer s'il n'y a pas lieu de le classer ex-equo avec ce même n° 1.841.868.

1.021.866

Ce travail, très scientifique, est d'un théoricien médical.

Son étude est un peu diluée.

Pour arriver à montrer les analogies et les différences du magnétisme et de l'hypnotisme, l'auteur entre d'abord dans l'étude complète des procédés hypnotiques.

De l'étude des procédés hypnotiques, il ressort seulement, et c'est là où nous avons cru fixer l'attention de la commission qu'il déclare en cela d'accord avec la réalité, que c'est toujours sur les

organes matériels des sens qu'ils agissent par des moyens purement physiques.

Nous n'entrerons pas dans la partie du travail relative aux phénomènes hypnotiques, l'auteur est un synthétique un peu porté à ramener tout à des formules mathématiques où à des figures schématiques, et à accorder à l'hypnotisme des effets difficilement obtenables par l'emploi de cette seule science.

Il faut, du reste, lui rendre cette justice qu'il veut bien confesser cette impuissance de l'hypnotisme dans son 3e chapitre ; mais il lui donne une large place dans la production de phénomènes considérés comme merveilleux, et il ajoute justement, à notre avis, que son usage est une voie ouverte vers la folie. Mais il termine en laissant, dans le domaine hypnotique, maints faits qui ne lui appartiennent pas.

Dans son chapitre des procédés magnétiques, l'auteur déclare, peut-être trop expressément, que le regard n'est véritablement utile que pour l'hypnose.

L'affirmation, reprise de certaines personnes, qu'il ne peut se produire d'effluves de la main du magnétiseur est une erreur que nous devons relever ici.

Nous noterons une assez bonne comparaison des rapports du magnétisme et de l'hypnotisme.

Enfin, uu tableau beaucoup plus savant que ne le comportait la question termine ce travail qui, au point de vue scientifique pur, présente une réelle valeur.

Malheureusement, l'auteur plus nourri d'études toutes théoriques qu'instruit par une expérimentation sérieuse, a composé son étude en faisant appel à son érudition.

Son œuvre n'est donc qu'un excellent résumé des idées généralement émises ; c'est la moelle extraite des travaux de ceux qui, jusqu'à ce jour, se sont occupés de la question.

Nous ne pensons pas, encore que le mérite de l'œuvre présentée soit incontestable, que le but du concours soit complètement atteint.

Nº 6

Labora pro humanitate
Omnipotens adjuvabit te...

Le travail présenté sous cette devise et sous ce numéro se caractérise tout d'abord par son peu d'originalité.

C'est dans le premier chapitre une histoire du magnétisme dont nous ne refusons pas à reconnaître la valeur.

Le chapitre II veut être un aperçu historique de l'hypnotisme. Il n'apporte aucun document nouveau ; on y trouve trop trace du cours autrefois professé par M. Rouxel, et le livre : *Histoire et Philosophie du Magnétisme* a certainement fourni la majeure partie de la matière.

Nous nous associons à la conclusion de l'auteur de ce travail qui constate la nécessité de revenir au sain spiritualisme, mais il nous est impossible de donner sur son œuvre une appréciation élogieuse : ce n'est qu'une redite de travaux archiconnus.

On pourrait en faire une œuvre de vulgarisation.

Quelle que soit l'opinion que nous ayons sur les deux premiers chapitres, elle ne pouvait influer sur celle que le troisième chapitre qui est le seul point capital pouvait faire naître.

Nous avons été décu.

Non seulement l'auteur du manuscrit n'a pas apporté la sélection impitoyable dans les faits que cherchaient ceux qui ont eu l'idée du concours ; non seulement il n'a pas défini les analogies, mais il a encore noté les différences sans précision en créant même des différences non existantes et en mélangeant à l'occasion les différences et les analogies.

Son travail, pour intéressant qu'il puisse être comme article de journal, semble trop une compilation où la part expérimentale est absolument nulle.

Votre commission ne peut donc s'arrêter sur ce travail qui ne répond d'aucune façon au but du concours.

Résumé

De l'étude sérieuse, approfondie, absolument impartiale des travaux présentés, nous étant complètement débarrassé de tout esprit d'Ecole, nous avons cru devoir classer ainsi les concurrents.

Le Nº 1.841.861 — *Avec le temps futur* — en première ligne.

Immédiatement après, à moins que votre commission ne décide de la déclarer ex-œquo avec le précédent, quoique la valeur scientifique soit moins grande, nous classerons le manuscrit

Fiat Lux, signé X.

En troisième ligne, malgré sa valeur scientifique qui mérite d'attirer l'attention, nous devons classer le manuscrit

Nº 1.021.866,

dont les analogies et différences ne sont pas suffisamment notées.

Enfin, nous devons laisser en dernier le manuscrit Nº 6, devise : « Labore pro humanitate, omnipotens adjuvabit te », dont l'auteur a probablement oublié le but du concours, se livrant à une étude historique plus qu'à une sage et utile notation des analogies et des différences.

Nous ajouterons que, pour n'être pas influencé d'aucune manière, nous avons remis notre jugement de semestre en semestre, nous livrant chaque fois à une notation nouvelle.

Les trois examens nous ayant donné le même résultat, nous devons croire que notre classifica-

tion est aussi bonne, aussi juste et aussi pondérée que possible.

Le procès-verbal de la Commission réunie pour étudier les travaux, examiner le rapport ci-dessus et prendre connaissance des plis cachetés, faisant connaître les nom des auteurs, est inséré dans le numéro 17. Il nous apprend que l'auteur du travail classé premier est M. Josepha-Moïseb-Lermini Berco (pseudonyme); le 2e, M. Cuénin; le 3e, M. M. Decrespe; le 4e (*pas de signature*). Il est également dit « qu'aucun auteur ne s'étant tenu dans les limites exigées, considérant de plus qu'aucun des concurrents n'a rempli le programme tracé dans ses descriptions, la commission propose :

« 1° Que les prix, ainsi qu'ils avaient été prévus et fixés, ne soient pas distribués ;

« 2° Qu'au premier travail, comme encouragement, et quoiqu'il dépasse de beaucoup les limites, on accorde l'édition aux frais de la souscription : qu'il lui sera remis cent exemplaires dudit travail, plus une médaille de bronze grand module ;

« 3° Que l'on accorde au travail classé second une médaille de bronze grand module semblable à celle accordée au travail classé premier. »

Ces conclusions ont été acceptées à l'unanimité par la Société.

Le travail de M. Josepha-Moïseb-Lermini Berco, après quelques retouches proposées par l'auteur, sera imprimé prochainement.

LE MASSAGE ET LE MAGNÉTISME

menacés par les Médecins

Pour faire suite à l'article paru sous ce titre dans le dernier numéro du *Journal du Magnétisme*, et suivre l'*Affaire Mouroux*, voici le texte de l'arrêt de la Cour d'Appel d'Angers, des extraits d'un journal de médecine d'Angers et un *Appel* à tous les partisans du massage et du magnétisme.

L'affaire Mouroux revient le 23 juillet devant la Cour d'Angers, qui confirme le jugement de première instance en l'appuyant sur les considérants qui suivent :

ARRÊT

ENTRE

M. Abraham *(Avoué)*. — M. Mouroux, *Intimé*.

ET

M. Charrier *(Avoué)*. — M. le Ministère Public, *Appelant*. — M. Grippat, *ès-qualité appelant*.

La Cour statuant en matière correctionnelle..... Après en avoir délibéré conformément à la loi.

Statuant sur l'appel interjeté tant par le Ministère public que par la partie civile :

Attendu que de l'examen du dossier il résulte que l'inculpé s'est uniquement borné, vis-à-vis des personnes qui sollicitaient ses soins, à pratiquer sur elles par dessus leurs vêtements des passes magnétiques.

Attendu que si sous l'empire de la loi de ventôse, an XI qui ne définissait pas l'exercice illégal de la médecine, ces faits pouvaient être réprimés, il n'en saurait être de même depuis la loi du 30 novembre 1892, qu'elle a défini, quoiqu'en termes assez vagues, le dit exercice illégal.

Attendu que cette dernière loi est incontestablement plus libérale que la loi de ventôse ; qu'en effet elle n'admet comme passible des peines qu'elle édicte que ceux-là seulement qui, sans être munis de diplôme, prendraient part habituellement ou par médication suivie au traitement des maladies, en exceptant même les cas d'urgence avérée, tandis que la loi de ventôse ne comportait aucune espèce de définition et punissait indistinctement tout fait d'exercice illégal de la médecine ou de la chirurgie.

Attendu que du rapport fait sur cette loi à la Chambre par M. le député Chevandier, il résulte que jamais l'intention de la commission n'a été de viser les masseurs et les magnétiseurs. « Les articles punissant l'exercice « illégal de la médecine ne pouvant leur être appliqués « dit le rapporteur, que le jour où ils sortiraient de « leurs pratiques habituelles et sous le couvert de leurs « procédés prescriraient des médicaments, chercheraient « à réduire des luxations ou des fractures ; » qu'aucune objection n'a été soulevée contre cette interprétation et que la loi a été définitivement adoptée tant par la Chambre que par le Sénat, sans protestation ni réserve sur ce point.

Qu'il résulte d'une façon formelle de l'article 16 de la loi de 1892 et des travaux préparatoires, que la loi ne vise que ceux qui prennent part au traitement des maladies.

Attendu que le traitement dont il est parlé dans la loi ne saurait s'entendre que de l'emploi des moyens curatifs que la science médicale enseigne, emploi qui est réservé aux personnes capables d'en apprécier l'opportunité.

Attendu, en fait, qu'il ne résulte ni de l'instruction ni des débats, la preuve que Mouroux ait pris part habituellement au traitement des maladies ou à des opérations chirurgicales,

Que les personnes qui se sont adressées à lui déclarent unanimement qu'il ne leur a prescrit aucun traitement et qu'il ne s'est livré sur elles à aucune opération chirurgicale.

Adoptant au surplus les motifs des premiers juges,

Déclare mal fondés les appels interjetés du jugement du Tribunal correctionnel d'Angers en date du 4 juin 1897,

Confirme en conséquence le dit jugement ;

Et vu l'article 194 du code d'instruction criminelle,

Condamne la partie civile aux dépens d'appel y compris ceux de M. Abraham, avoué, dont la cour a jugé la présence nécessaire aux besoins de la défense.

Ainsi jugé le 23 juillet 1897 par MM. Chudeau, président, Dessalles, Cabanon, Cochard et Besnier conseillers ; M. Vallet, substitut du procureur général et M. Beneche, greffier.

Au nom du syndicat des médecins d'Angers, le docteur Grippat porte l'affaire en cassation.

Les medecins d'Angers... et d'ailleurs

Si les moyens, peu délicats, employés par les médecins d'Angers pour soutenir leurs intérêts matériels contre la santé publique, n'ont pas été suffisamment dévoilés aux débats du procès, on trouve dans leurs journaux des renseignements de

la plus haute importance. Ils peuvent se dire entre eux ce qu'ils cachent au public. C'est ainsi que dans les *Archives médicales d'Angers* du 20 juillet, je trouve un compte-rendu de l'assemblée générale de l'Association médicale de Maine-et-Loire, qui contient des déclarations inattendues.

Le docteur Dezanneau, président, rend compte de la situation morale et matérielle de l'association, et son discours nous apprend que les religieuses leur font une sérieuse concurrence. L'association, d'accord avec les syndicats, porte plainte aux autorités ecclésiastiques ainsi qu'au parquet.

« J'en connais une, dit l'orateur, aujourd'hui signalée comme résistante aux ordres de sa supérieure, parce qu'elle est soutenue par le maire de sa commune et par les notabilités du pays. Une menace discrète de l'intervention du Procureur de la République va faire cesser cet état de choses, cette religieuse, si elle n'est pas déjà retirée de son poste, va l'être sous peu de jours. *Le Président de l'Association aura seul paru dans cette affaire et les confrères de la localité n'auront pas à craindre qu'on leur jette la pierre à l'occasion du renvoi de la sœur* (1).

« Une autre question toute d'actualité est celle de l'exercice de la médecine par les magnétiseurs. L'Anjou est envahi depuis plusieurs années par ces industriels qui exploitent en grand nombre la crédulité publique; le syndicat de l'arrondissement d'Angers, soutenu moralement et financièrement par l'Union des Syndicats, en même temps que par l'Association générale des médecins de France, a intenté un procès au fameux Mouroux, qui a établi le centre de ses opérations à Angers. Condamnés en première instance, nous allons en appel et nous irons au besoin en cassation; espérons que les juges, mieux éclairés, verront dans cette application du magnétisme au traitement des malades, non seulement des faits d'exercice illégal de la médecine, mais encore des manœuvres graves d'escroquerie.

« Je laisse au Président de notre Syndicat le soin de vous exposer l'état actuel des poursuites. »

« Qu'il me soit permis en terminant de faire appel à vos bons sentiment d'union et de confraternité, faites venir à nous ceux de nos confrères, en petit nombre d'ailleurs, qui vivent encore dans l'isolement, que les syndicats et l'association ne fassent qu'un groupe, animé des mêmes sentiments de solidarité professionnelle et nous constituerons *une puissance avec laquelle la magistrature elle-même sera obligée de compter.* »

(*Discours du docteur Grippat.*) — « Messieurs,

« En 1894, une femme Blin, condamnée dans la Sarthe pour exercice illégal de la médecine, était acquittée par la Cour d'Angers, laquelle, basant son jugement sur l'opinion du docteur Chevandier, rapporteur à la Chambre de la loi sur l'exercice de la médecine, déclarait que les magnétiseurs qui ne prescrivent pas de médicaments, les masseurs qui ne réduisent pas les fractures ou les luxations ne sont pas poursuivis pour exercice de la médecine.

« A la suite de ce jugement, le sieur Mouroux vint du Mans s'établir à Angers pour faire du magnétisme thérapeutique et répandit une brochure où il est dit que les magnétiseurs sont autorisés par la Cour d'Angers. Cette brochure donnait de plus des indications instructives sur l'organisation d'une *Ecole de Magnétisme* instituée à Paris, rue Saint-Merri, sous la direction de M. Durville. C'est l'avocat du Syndicat des magnétiseurs, Me Comby, qui était venu à Angers défendre la femme Blin; c'est lui qui a été l'avocat de Mouroux. Au fond, *c'est bien l'existence légale de l'enseignement du Magnétisme professionnel* (1) qui est la cause, ainsi que la tolérance accordée par la Cour d'Angers à la femme Blin, à tous les magnétiseurs et masseurs, et implicitement à tous les parasites de la médecine.

« Dès la constitution de notre Syndicat, des plaintes furent portées contre Mouroux, qui avait un cabinet de consultations où il recevait de nombreux clients, qui allait les soigner à domicile, avec cheval, voiture, cocher, donnait des certificats de maladie, avait, en un mot, toutes les allures d'un médecin.

« *Une plainte ayant été portée au parquet par le père d'un enfant* (2) *soigné magnétiquement par Mouroux* pour un choléra infantile, une enquête de police fut ouverte, puis une instruction judiciaire lui succéda. Le Syndicat décida tout d'abord qu'il n'interviendrait comme partie civile que s'il y était forcé, à l'audience seulement, et qu'il demanderait le minimum des dommages-intérêts, afin de démontrer que son but était de poursuivre la solution d'une question de principe, à savoir la défense du monopole professionnel et, par conséquent, la réforme de la jurisprudence établie par la Cour d'Angers.

« Plus tard, *le parquet déclara que si les médecins n'intervenaient pas comme partie civile à l'instruction, l'affaire serait classée et toutes poursuites interrompues* (2).

« Alors le Syndicat s'entoura de conseils. Son président pria le bureau de l'Association départe-

(1) La perfidie est assez grande pour ne pas avoir besoin d'être commentée; sachant que cet acte est répréhensible, on ne veut pas individuellement en supporter les conséquences.

(1) Ah! vous reconnaissez comme légal l'existence de l'école !!!

(2) L'orateur aurait pu dire ici que la plainte fut portée sur son conseil par les domestiques du juge d'instruction dont il est encore le médecin et l'ami; mais il est de ces perfidies que l'on n'ose même pas avouer à des confrères.

(2) Le parquet ne voyait donc aucun fait délictueux à reprocher à Mouroux.



mentale de se joindre à celui du Syndicat d'Angers et il fut décidé qu'on demanderait aide, conseil et protection à l'Union des syndicats et à l'Association générale. Celles-ci décidèrent d'engager délibérément la lutte contre les charlatans, afin de faire réformer la jurisprudence de la Cour d'Angers ou bien de faire modifier par le Parlement le texte déclaré ambigu de la loi de 1892. Dans cette campagne, les frais de première instance et d'appel doivent être partagés entre l'Union des Syndicats et l'Association générale, celle-ci se réservant les frais de cassation. Devant les tribunaux, le Syndicat d'Angers devait seul paraître, lui seul étant qualifié pour se porter partie civile.

« L'Union des Syndicats et l'Association générale s'accordent donc *à voir un gros danger dans l'existence d'une École de magnétiseurs* (1) *d'où l'on sort au bout d'un an d'études magnétiseur praticien.* Ils s'accordent également à déplorer qu'il y ait une contradiction entre le texte même de la loi de 1892, définissant l'exercice illégal de la médecine et l'imprudente déclaration du docteur Chevandier, disant aux magnétiseurs, inquiets la veille du vote de la loi, qu'il n'était pas question de les poursuivre s'ils ne prescrivaient pas de médicaments. A vrai dire, M. Chevandier n'avait sûrement pas prévu que des magnétiseurs comme Mouroux auraient l'audace d'ouvrir des cabinets de thérapeutique magnétique ; et d'ailleurs, étant à la tête d'une maison d'hydrothérapie, il pouvait avec quelque apparence de raison, considérer certains masseurs ou magnétiseurs comme des auxiliaires à protéger ou à ménager.

« Dans ces conditions et fort de l'appui du corps médical tout entier, notre Syndicat d'Angers se porta partie civile à l'instruction...

« A l'audience, nos conclusions déposées par notre avoué, Me Popin, étaient celles-ci : « Dire « que Mouroux en traitant des maladies d'une « façon suivie et par le magnétisme, a contrevenu « à l'article 16 de la loi du 30 novembre 1892. » C'était la question de droit posée.

« Le tribunal a rendu le jugement suivant en date du 4 juin 1897 : Attendu.....

« Toujours d'accord avec l'Union des Syndicats et l'Association générale, *et en leur nom*, le syndicat d'Angers a fait appel de ce jugement, *qui créerait une espèce si dangereuse pour le corps médical....* »

Il y aurait beaucoup à répondre à ce document qui montre les médecins syndiqués sous leur véritable aspect, c'est-à-dire comme des industriels ne reculant devant aucun moyen que la conscience d'un honnête homme réprouve, pour se débarrasser de concurrents qui nuisent à leurs intérêts. Mais ayant répondu par une courte note à quelques-uns des passages soulignés à cette intention, je ne dirai que quelques mots :

Vous reconnaissez, messieurs les médecins que la pratique du massage et du magnétisme *est légale*, en raison même de la reconnaissance de l'*École* par l'État ; et qu'en dehors de cela, la jurisprudence n'étant pas suffisamment établie, vous désirez la faire établir. Prévoyant déjà que la Cour de cassation confirmera les arrêts de la Cour d'Angers et fixera irrévocablement la jurisprudence, vous parlez de faire reviser la loi en votre faveur. Jusque-là, il n'y a pas grand chose à dire ; soutenant des droits que vous n'auriez jamais dû avoir, vous voulez affirmer le monopole que la loi vous confère ; mais ce qui est indigne, ce sont les moyens que vous employez pour cela. Comme le plus grand nombre d'entre vous, M. Grippat est, je pense, un fort galant homme dans la vie privée, très honnête et aimant à rendre service à son prochain ; mais dans la vie médicale, le docteur Grippat, agissant en votre nom, n'est plus un honnête homme : c'est une brute qui ne veut admettre que la loi du plus fort. Foulant aux pieds les droits les plus sacrés de l'humanité, employant avec cela la calomnie la plus odieuse, il ne craint pas de compromettre ses amis, qui n'agissent ainsi que dans le but de lui être agréable. Dans ce siècle d'égoïsme où l'amour de l'argent prime tout, ce sont peut-être les qualités les plus remarquables du plus grand nombre des médecins. Dans tous les cas, tous les présidents de syndicats et d'associations médicales, où l'on ne parle jamais que de ses intérêts et de l'asservissement des malades que l'on ne guérit pas, à ses exigences démesurées, sont des *Grippats* indignes de l'estime de tous les honnêtes gens.

Il y a pourtant des moyens plus respectables et plus sûrs pour arriver à votre but ; mais la perversité de votre conscience ne vous permet pas de les employer. En suivant cette voie, vous allez à l'abîme, et les médecins consciencieux que vous entraînez dans votre chute seront bien à plaindre, car ils auront bientôt perdu le reste de considération que leur talent et leur dévouement à la cause de l'humanité attachait à leurs personnes.

Aux Malades, aux Masseurs et aux Magnétiseurs

Amis lecteurs, vous venez de voir comment les médecins entrent en lutte contre le Magnétisme et le Massage, en voulant même entraver la liberté de la magistrature. Il est inutile de faire ressortir l'indélicatesse des moyens qu'ils mettent en œuvre et les avantages qui en résultent pour nous ;

(1) Si l'*École* est « un gros danger » pour tous les médecins de la valeur morale de ceux d'Angers, elle n'en est pas un pour les malades qui trouvent là des praticiens capables de guérir les maux que vous êtes, trop souvent hélas, impuissants à soulager.

Au nom des médecins français qui font un trafic infâme de la vie et de la santé de leurs semblables, le docteur Grippat, président du syndicat des médecins de l'arrondissement d'Angers, a déclaré que le Magnétisme est curatif ; et en son nom personnel, il a ensuite confirmé cette déclaration.

Au mépris des droits les plus sacrés de l'humanité, leur avocat, tout en faisant l'éloge du magnétiseur qu'ils poursuivent, a cyniquement déclaré qu'ils voulaient **sauvegarder leurs intérêts professionnels**. Ils veulent que le malade leur appartienne en toute propriété, et qu'il meure selon les règles de la Faculté, plutôt que d'obtenir sa guérison par des moyens que l'impureté de leur cœur ne leur permet pas d'employer.

De l'intérêt des malades, il n'en fut pas plus question devant la Justice que dans leurs assemblées ordinaires et dans leurs journaux : ils ne pensent qu'à exploiter à leur profit les obscurités voulues de la loi, qui semble monopoliser entre leurs mains, je ne dis pas l'art de guérir, mais l'art d'empoisonner le malade quand ils ne *l'abattent* pas comme de vulgaires *Boisleux*.

La question est donc nettement posée : le procès d'Angers n'est qu'un prétexte pour la porter non seulement devant la Cour de Cassation — qui nous donnera certainement raison —, mais devant le Parlement, espérant qu'ils obtiendront un amendement à la loi, interdisant à quiconque n'est pas médecin le droit d'employer le Magnétisme et le Massage à la guérison ou au soulagement des malades.

Masseurs et Magnétiseurs,

Malades guéris ou soulagés par les pratiques du Magnétisme et du Massage; et vous, Amis de l'humanité, partisans de l'efficacité de ces pratiques,

Que pensez-vous faire???

Un amendement à la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine est nécessaire. Eh bien, il faut que nous le demandions à l'avantage des malades pour que ceux-ci puissent, dans la plénitude de leur liberté, s'adresser au médecin qui les tue ou au magnétiseur qui les guérit.

Levons-nous donc tous comme un seul homme pour organiser un vaste pétitionnement et demandons aux législateurs que nos droits soient nettement définis dans un amendement qu'ils vont être obligés d'ajouter à la loi.

Le *Journal du Magnétisme* prend l'initiative de ce pétitionnement qui, en voie d'organisation à *l'Ecole pratique de Magnétisme et de Massage* et au *Syndicat des Masseurs et Magnétiseurs*, est placé sous le haut patronage de la *Société magnétique de France*.

Si nous demandions la signature de tous les membres des familles comptant seulement une victime due à la négligence, à la maladresse ou à l'impuissance des médecins, nous en aurions bientôt 25 millions. Ce serait trop glorieux pour nous et trop humiliant pour eux. Contentons-nous donc de déclarer que le pétitionnement sera clos lorsque nous aurons recueilli un million de signatures, et cela nous suffira. Avec un peu de bonne volonté de la part de tous les intéressés, ce sera l'affaire d'une année ; et nous espérons que cette bonne volonté nous sera accordée sans aucune restriction.

Je fais observer ici que nous ne demandons pas une modification à la loi en faveur de *l'Ecole pratique de Magnétisme et de Massage* ; car celle-ci, reconnue par l'Etat, son enseignement étant accepté et contrôlé, le *Diplôme* qu'elle délivre confère des droits aussi indiscutables qu'indiscutés, et nul tribunal ne condamnera jamais le titulaire d'un *Diplôme* ne faisant que d'exercer son art tel que nous l'enseignons. Mais nous voulons que la pratique du *Massage* et du *Magnétisme* soit reconnue pour tous les praticiens pouvant justifier qu'ils guérissent en employant ces pratiques à l'exclusion de tous médicaments.

Je dois déclarer aussi que la campagne que nous entreprenons n'a qu'un seul but : *faire établir les droits des masseurs et magnétiseurs par un texte de loi*, et que, comptant trop de sympathies parmi les médecins honnêtes et véritablement dévoués, très nombreux encore, nous ne voulons en rien toucher à la pratique médicale, pas plus qu'à la personne du médecin. Tout en appréciant à leur juste valeur les procédés indignes employés par les médecins syndiqués contre la santé publique et contre nous, nous resterons sur le terrain de la plus loyale courtoisie.

En procédant en cette façon tous les médecins dignes de ce titre signeront avec nous et les Masseurs ainsi que les Magnétiseurs pourront bientôt, à côté des médecins dont ils resteront les auxiliaires dévoués, exercer leur art sous la protection de la loi.

Souscription publique

Destinée à couvrir les frais de la propagande

La *Pétition*, lancée depuis 3 mois à peine, est déjà couverte de plus de 20.000 signatures ; c'est un sérieux encouragement à poursuivre notre tâche.

Avec la brochure intitulée *Le Massage et le Magnétisme menacés par les Médecins*, et tirée à 100.000 exemplaires, il faut que la Pétition pénètre depuis le palais du riche jusqu'à la plus humble chaumière, dans toutes les classes de la Société.

Pour faire cela rapidement, il faut de l'argent ; il en faut même beaucoup, car indépendamment des frais d'impression, les frais d'affranchissement seront énormes. C'est pour cette raison que que nous ouvrons une *Souscription publique* à



laquelle tous les intéressés sont priés de prendre part.

Le *Journal du Magnétisme* accuse réception de toutes les offrandes,

---

Nous avons déjà reçu :

Listes précédentes . . . . 481 fr. 50

M. Demé, 21 fr. 50 ; M. Chirac, 20 fr. ; M. Bernard, 10 fr. ; M. N. F., 10 fr. ; M. Boulongue, 7 fr.; M. Chomier, 6 fr.; M, Lacroix, 5 fr. ; M. Blanckaert, 5 fr. ; M. Lec., 5 fr.; M. Lapalus, 5 fr.; M. Bouton, 5 fr. ; M. J. Mollard, 5 fr. ; M. D. Bat, 5 fr. ; M. Ferdinand, 3 fr. ; M. Garnier, 1 fr. 50 ; Mme Godard, 1 fr. 50 ; Mme Lenoir, 1 fr. ; Un mineur belge, 1 fr.

Total au 1er octobre. . . . 598 fr.

Tous nos lecteurs sont instamment priés de vouloir bien détacher la Petition qui forme la moitié de la couverture du journal, la signer et la faire signer dans leur entourage et de nous la renvoyer avec leur offrande s'ils peuvent prendre part à notre souscription.

Nous tenons à la disposition des lecteurs de bonne volonté qui voudront bien recueillir beaucoup de signatures autant de feuilles de pétition qu'ils en désireront,

---

ACTION MÉCANIQUE
DE
L'AGENT MAGNÉTIQUE

(Voir le commencement dans le numéro 16).

Sens des mouvements (Suite). — Si la carte a la forme rectangulaire, elle ne décrit le plus souvent qu'un cadran du cercle ; mais si on l'arrondit en forme de disque, elle continue lentement sa rotation par faibles à-coups et finit par décrire un cercle entier. En effet, sur le côté qui se meut par répulsion, la carte répand dans l'air ambiant, sous forme de Lohée visible, l'od qui lui a été infusé ; par suite, ellé est toujours susceptible de se charger d'od à nouveau, d'être à nouveau repoussée, dans l'élément de son pourtour, qui rentre dans le mouvement circulaire.

A gauche, et sur les doigts de la main gauche, même résultat en valeur absolue, mais en changeant les signes, si l'on peut s'exprimer ainsi. Enfin, on ne doit pas complètement perdre de vue que, pour des corps tournant au bout des doigts de la main droite, la moitié gauche du corps n'est pas absolument sans action; elle agit sur eux par attraction. Od-positif comme il l'est, ce côté du corps attire à lui les bords de l'objet, chargés d'od négatif, avec d'autant plus de force que leur charge d'od est plus considérable. Il agit ainsi sur le côté du corps tournant (côté qui, od-négatif, est repoussé par la droite du sensitif), en l'attirant *en dedans* vers la gauche od-positive, contribuant ainsi, pour sa part, à confirmer le corps mouvant dans la rotation qu'a déterminée le côté od-négatif du corps. — Quand on observe ces déplacements si délicats, on ne peut jamais trop se tenir sur ses gardes : il n'est pas rare, en pleine course, de voir se produire un arrêt, et même brusquement un certain nombre de chocs rétrogrades; après quoi recommence le mouvement en avant. Ce n'est jamais l'effet du hasard, au contraire, il y a chaque fois une raison valable, basée sur l'influence d'une polarité inverse. C'est bien souvent le cas au début du travail : on dispose les objets en se servant des deux mains ; en agissant ainsi, on les expose aux influences des différents doigts, lesquelles se contrarient entre elles. Alors, dès qu'on éloigne les mains, abandonnant le corps tournant à son libre arbitre, ce corps obéit en même temps à toutes les impulsions qu'il a reçues ; il hésite et va à l'aventure ; il a besoin d'un moment de répit, avant de pouvoir s'engager invariablement dans une direction déterminée.

Respiration. — A ce propos, je recommande à tous ceux qui débutent dans ce genre d'expériences de faire une attention toute particulière à leur propre respiration. Je reconnais que, pendant des années, je n'ai pu comprendre pourquoi les corps tournants s'arrêtaient si souvent et si brusquement sans raison plausible, au milieu de leur course, malgré les soins extrêmes que je mettais à ordonner tous les détails de l'expérience ; pourquoi, pendant quelques instants, ils adoptaient la marche rétrograde, pour reprendre ensuite, d'une façon tout incompréhensible, leur véritable voie.

La cause en était tout entière dans l'action de mon propre souffle, qui, nuage invisible et fortement négatif, agissait sur eux à chaque temps de la respiration et amenait la confusion. Comme j'ai la vue trop courte, dans toutes mes expériences je suis obligé d'approcher beaucoup la tête des objets à étudier; l'air que nous respirons est soumis dans les bronches à des réactions chimiques qui parfont sa charge d'od-négatif ; atteignant tout ce qui m'entoure, mon haleine en modifiait la valeur au point de vue du dualisme odique. C'est elle, avant toute autre chose, qui provoquait les perturbations et troublait mon jugement, tant que je n'ai pas eu découvert cette source cachée, mais considérable, d'erreurs. Le même cas se présente avec le sensitif qui fait les expériences et dont on ne peut trop soigneusement surveiller la respiration.

Dualismes et ses contrastes. — Si l'on met en regard, au point de vue du dualisme odique, les valeurs respectives de mains et celle des objets tournants qu'on leur impose, on arrive bientôt à constater que, si main et objet ont même valeur odique, les rotations réussissent mieux que dans le cas contraire. En plaçant une baguette d'un métal od-positif sur le bout d'un doigt de la main gauche, la rotation se fait toujours plus

facilement qu'en mettant le métal en équilibre sur un doigt de la main droite od-négative.

C'était le cas inverse, toutes les fois que j'imposais à une main droite un petit bâton de soufre ou un tube de verre formé au chalumeau et contenant du bromure. Il s'est, en vérité, présenté des cas ou du spath gypseux, substance fortement od-négative par suite amené à se mouvoir sur les doigts de la main gauche d'une dame sensitive faiblement douée; tandis que la rotation se faisait suffisamment bien sur la main droite.

La Lohée. — De tous les corps tournants on voit jaillir en abondance la lohée odique. Un petit morceau de carton fin, un disque en carton, une baguette de bois et autres corps neutres, émettent par eux-mêmes très peu de lohée, et les sensitifs faiblement doués ne l'aperçoivent même pas. Mais, qu'on les place au bout d'un doigt, leurs bords extérieurs, les plus éloignés du corps, et surtout leurs angles extérieurs, émettent des effluves lohiques qui souvent ont bien près d'un pouce de longueur et s'allongent encore dès que l'objet se met en mouvement.

Qu'on transporte alors ces objets dans la chambre obscure, les *lohées* conservent, avec les *Lueurs odiques*, un parallélisme parfait. Mais jamais je n'ai vu la lumière odique s'élever à une intensité lumineuse aussi forte qu'avec les corps tournant au bout des doigts. Je plaçais au bout du médius gauche de Mlle Zinkel, dans les ténèbres, un cristal plat de gypse. D'après les descriptions qu'elle m'en fit, le cristal tout entier brillait d'une façon extraordinaire et de longs courants lumineux s'échappaient de ses deux pôles. Il est vrai que je n'en voyais rien : mais lorsqu'elle commença à sentir ses doigts se contracturer, l'émission lumineuse s'accrut sur son doigt dans de telles proportions que *moi-même, à travers l'épaisseur du cristal limpide, je finis par apercevoir du bout de ce doigt la grosseur d'une fève briller d'une vive clarté.* Ce fut une des rares occasions où l'intensité de la lumière odique s'accrut jusqu'à devenir perceptible pour mes yeux dénués de sensitivité; après avoir, pendant onze ans déjà, essayé sans succès d'arriver à cette perception, c'était pour moi le premier cas de cette espèce : aussi me fit-il grand plaisir. Dans mes écrits précédents, j'ai fait là-dessus des communications plus détaillées.

Température. — Plusieurs sensitifs, les sieurs Léopolder, Klein, Schiller, Mlle Schwartz et bien d'autres, appelèrent mon attention sur la remarque suivante : les mouvements des corps tournants, à ce qu'il leur semblait, étaient liés pour eux a des changements de température. J'ai pu me convaincre jusqu'à l'évidence de la réalité de ce fait, en voyant le visage du premier se couvrir de rougeur dans les expériences, et la sueur monter au visage du second, pour disparaître ensuite. Quand, en particulier, les corps tournants en forme de baguettes, cristaux, barreaux aimantés, baguettes de bois, archets à forer et autres semblables, se mettaient en mouvement de dehors en dedans, se dirigeant vers le corps du sensitif, celui-ci ressentait une sensation de tiédeur pénible et désagréable, qui en venait rapidement au point de lui tirer la sueur du corps ; et ceux que j'ai cités en dernier lieu étaient bien près de se trouver mal. Au contraire, dès que le barreau tournait vers l'extérieur, c'était une sensation de fraîcheur et de délassement qui se produisait. Ceci prouve que, attirée de dehors en dedans (ce qui correspond à une contre-passe), l'extrémité du corps tournant agissait en sorétique ; que, repoussée du dehors en dedans (ce qui équivaut à une passe directe), elle agissait en nénétique. Ce phénomène est donc en concordance avec les passes odiques ; il se range sous les mêmes lois, et doit avoir les mêmes conséquences. Mais il a besoin d'être examiné plus à fond que je n'ai pu le faire jusqu'à présent.

Effets sur la santé, convulsions et rotations. — Mais en fait d'atteintes à la santé, il s'en est produit de bien d'autres sortes encore, plus fortes et plus expressives que ces analogies avec les passes odiques dont je viens de parler. Tout d'abord, M. von Siemianovski, et quelques autres, ont déclaré que, pour eux, pendant la rotation des corps au bout de leurs doigts, ils étaient sous le coup d'une sensation pénible, qui se prolongeait depuis les bras jusque dans le cerveau; sensation absolument comparable à celle qu'ils ressentaient quand ils imposaient les mains a des tables tournantes. Ils prétendaient en outre, ils assuraient que la force de rotation au bout des doigts correspondait absolument, comme effets, à la force de rotation dans les tables. Mlle Beyer était, dans ce cas, saisie d'un frisson convulsif qui l'avait fréquemment saisie d'une façon toute semblable auprès des tables tournantes. Chez nombre de sensitifs se produisait un *tremblement*, plus fréquemment encore une *convulsion caractéristique*, dont la connexité avec Mlle Schwartz, Zinkel, Beyer, chez le sieur Klein et quelques autres haut-sensitifs; il se produisait une sorte de tressaillement général qui tantôt s'attaquait au bras seulement, tantôt à un côté tout entier du corps; c'était aussi rapide, aussi douloureux que le choc d'une décharge électrique, et ne ressemblait en rien aux crampes habituelles. C'est ainsi que décrivait souvent l'accès Mlle Zinkel qui savait fort bien ce qu'étaient les décharges de la bouteille de Kleist et leur mode d'action sur les membres : « On eût dit qu'on vous arrachait le creux de l'estomac, qu'il s'y faisait un violent remuage: on souffrait de l'estomac, on avait les doigts morts, on ressentait dans les jambes et les pieds une fatigue inusitée. » Ce qu'il y a de plus impor-

tant à remarquer, c'est le rapport qui existe entre ces mouvements convulsifs et les rotations : toutes les fois qu'une de ces secousses se produisait, elle était immédiatement suivie d'un à-coup sur le corps tournant ; ces deux chocs n'étaient pas simultanés ; mais, cause et effet, se suivaient instantanément. Si les mouvements convulsifs se succédaient rapidement (et souvent j'ai pu les voir manifester clairement leur action, à l'extérieur, par un ébranlement profond de toute la personne), les secousses imprimées au corps tournant se suivaient avec la même rapidité. Ils se succédaient parfois avec tant d'impétuosité qu'ils se confondaient ; la rotation paraissait alors devenir continue. Dans d'autres cas, ils se suivaient moins nombreux, à de plus longs intervalles ; je pouvais les distinguer, les isoler entre eux et suivre du regard leur effet sur le corps tournant. Lorsque, dans la chambre obscure, perçant du regard le cristal de gypse, je parvins enfin à placer la lumière odique au bout du doigt de Mlle Zinkel, la tache lumineuse brillait d'une clarté plus vive à chacun de ces mouvements convulsifs et s'obscurcissait ensuite dans les instants de répit ; en même temps le cristal faisait un bond. L'ensemble du phénomène avait toujours le même aspect : on eût dit une série de petites explosions consécutives de quelque matière accumulée dans le corps ; cet amas ne pouvait être que ce qui retient et refoule dans le corps l'obstacle imposé au bout des doigts, c'est-à-dire l'od, qui se frayait, violemment, par intervalles, un passage par petites portions. *Toujours : d'abord un mouvement convulsif, ébranlant le corps tout entier ; puis, dans l'instant immédiatement consécutif, un afflux de lumière entre le bout du doigt et le cristal ; et, presque au même moment, un bond en avant du cristal imposé, bond de 1/2 ligne à 1 ligne.* Il eût été d'un grand intérêt, dans un pareil moment, d'avoir sous la main un électroscope très sensible. J'approchais bien, au moment psychologique, mon Bohnenberger de la main en expérience ; mais il n'était pas assez sensible pour répondre à cette question : jusqu'à quel point l'électricité peut-elle bien prendre part au phénomène ? — J'ai bien essayé encore de prier quelques savants de Vienne, qui possédaient des multiplicateurs de Dubois, de me les prêter ; mais je n'ai pas eu le bonheur d'avoir part à leur assistance.

Une inspection plus approfondie de la nature de ces mouvements convulsifs promet d'éclairer beaucoup le rôle que joue l'od dans l'organisme, en participant à produire ces remarquables incidents. Nous les surprenons en flagrant délit de dépendance mutuelle, enchaînés l'un à l'autre (od et mouvement convulsif) comme l'effet à la cause, et livrant pour ainsi dire sans défense à nos investigations leurs activités réciproques.

Secousses. — D'après cela nous pouvons conclure : *les rotations que de haut-sensitifs provoquent par l'action de leurs mains et de leurs doigts, ne constituent jamais un mouvement continu ; elles se composent au contraire d'une série de poussées saccadées, que produit une force inconnue, découlant du Principe vital, et s'accumulant dans le système nerveux, pour jaillir ensuite au dehors en courtes éruptions, à succession rapide ;* — Force que ses effets mécaniques rendent sensible et extérieurement perceptible. Nombre de sensitifs, et notamment M. Fichtner, très exact dans ses obseavations, ont souvent appelé mon attention sur le point suivant : les effluves lumineux ordinaires, disaient-ils, n'émanent pas des doigts d'une façon continue, mais toujours par saccades. Il m'en faisait un croquis sur lequel chaque éclair brillait surtout à sa pointe, s'assombrissait graduellement en arrière, ce qui permettait de le distinguer, de l'isoler du suivant. Mais cette succession se fait avec une telle rapidité que, pour un observateur moins clairvoyant ou moins attentif, les éclairs successifs n'en font plus qu'un, et que l'impression sur l'œil est celle de la continuité. On ne peut appeler *ondes* ces chocs successifs, car leur mouvement n'a rien de celui des ondes. Ils ne se rythment pas sur les temps du pouls, n'ont rien de commun avec les contractions musculaires du cœur, mais se règlent sur d'autres instigations inconnues.

Défaillances. — A côté de ces mouvements convulsifs, on trouve bien des sensitifs qui tombent en défaillance. Mlle Bertha Fleischer, sensitive bien douée, était dans l'impossibilité de mettre en mouvement une baguette de fer, au bout d'un doigt de sa main droite ; avant de pouvoir y réussir, elle était chaque fois prise de faiblesse. Le fait se produisait, que les corps fussent placés sur les doigts de sa main droite ou de sa main gauche ; que ces corps fussent positifs ou négatifs. L'imposition d'un corps au bout des doigts revenait toujours à interdire à l'od ses points d'écoulement les plus importants, et par suite à faire hausser le niveau de l'od dans tout le corps ; d'où, pesanteur dans les membres, puis, dans les jambes, un engourdissement qui montait toujours et amenait l'évanouissement. L'interruption du conrant odique dans les doigs agissait en sorétique avec tant de force sur cette personne haut-sensitive, qu'il en résultait incessamment une véritable dépression de l'activité vitale ; sous son influence cessait donc instantanément de toute la rotation. Avec Mme Heintl-Juda, comme la rotation atteignait son maximum, cette dame se prit à trembler et s'affaissa défaillante : avant même que cet accident ne se fût complètement déclaré, le cristal était déjà immobile entre ses doigts.

Crampes. — Immédiatement après viennent les crampes, non pas chez tous les sensitifs, mais

chez beaucoup d'entre eux. Mlle Kynast avait des frissons, sa main, son bras, son dos tremblaient convulsivement. Chez Mlle Zinkel, les crampes dans la main, le bras ou le pied ne tardaient jamais à se produire lorsque, le corps tournant sur ses doigts par saccades, le mouvement battait son plein. Alors, les muscles de la main prenaient la dureté de la pierre, et l'engourdissement général commençait. Il me fallait interrompre les expériences et réduire les contractures par des passes directes; le remède réussissait toujours facilement; aussi plus d'un sensitif endurait-il patiemment de longues expériences, malgré les crampes douloureuses qu'il avait à redouter.

Maladie. — Toutes les maladies que j'ai eu occasion d'observer jusqu'ici affaiblissaient les sensitifs au point de vue de leur puissance à provoquer les rotations. Un rhume de cerveau, un rhume de poitrine, de même qu'il abaissait la sensibilité odique, suffisait à paralyser la force de rotation. D'autre sensitifs, qui obtenaient facilement ces rotations, ne pouvaient plus, lorsque par intervalles ils souffraient d'hémorroïdes, provoquer le mouvement des corps au bout de leurs doigts. — Effet analogue à la suite d'un travail corporel fort fatigant, de longues marches à pied et de tout épuisement musculaire. Une nuit passée au bal rendait mes sujets féminins tout à fait inutilisables, le jour suivant, aux expériences de rotation. — Pendant les jours chauds de l'été, je constatai que les sensitifs étaient toujours relativement faibles, souvent même tout à fait incapables de provoquer des rotations, mais alors aussi délivrés de tout mouvement convulsif. C'est surtout après un repas que la force nécessaire aux expériences se retire des sensitifs. Alors qu'avant de manger, les cristaux s'étaient fort bien comportés au bout des doigts de Mlle Atzmaindorfer, si je voulais continuer le travail après manger, tout mouvement cessait; il n'y avait pas de cristal, pas d'aimant, pas de feuille de papier le plus fin, qui fût alors sensible. Si je reprenais les expériences à cinq heures, quatre heures après son dîner, les expériences réussissaient aussi bien qu'elles l'avaient fait le matin. — Les relations sexuelles paralysent la faculté de rotation, même chez les plus vigoureux, presque pour toute une journée, autant que j'ai pu m'en assurer.

(*A suivre.*) De Reichenbach.

REVUE DES LIVRES NOUVEAUX (1)

Enquête médico-psychologique, sur les Rapports de la superiorité intellectuelle avec la névropathie. Emile Zola, par le docteur Ed. Toulouse. In-12 de XV-285 pages. Prix : 3 fr. 50, à la *Société d'Editions scientifiques.*

Un homme de talent est-il hystérique, épileptique ou fou, ainsi que beaucoup l'ont prétendu, entre autres Moreau (de Tours) et Lambroso?

L'auteur critique d'abord les travaux de ses devanciers, basés sur des biographies peut-être partiales, ou sur des anecdotes dont l'authenticité n'a pas été suffisamment établie.

Il se propose de n'employer que l'observation directe, et pour se garantir de toute illusion et de toute idée préconçue, il prend soin de s'assurer pour ses recherches de la collaboration de diverses personnalités savantes.

Emile Zola, qui a consenti à se prêter à ces investigations, est étudié dans ces antécédents héréditaires et personnels, examiné au point de vue physique et psychique, en un mot, complètement déshabillé. Ses perceptions et sensations visuelles, auditives et olfactives sont mesurées.

Le grand romancier n'est pas fou... S'il n'a pas la mémoire musicale, doué au contraire de beaucoup de régularité et de méthode; et par cela même manquant peut-être un peu de fantaisie et d'esprit de saillie, il n'accuse aucune trace d'hystérie ni d'épilepsie. Névropathe peut-être, mais fort peu! Il fallait d'ailleurs bien lui trouver quelque chose.

Il nous eût été pénible de voir le talent assimilé à un simple cas pathologique. Nous ne saurions trop maintenant admirer Zola, qui dans le seul espoir d'être utile à la science n'a pas craint de se livrer ainsi tout entier au public, au risque d'en paraître amoindri.

Introduction à la Médecine de l'esprit, par le docteur Maurice de Fleury. In-8· de X-477 pages. Prix : 7 fr. 50, chez *Alcan.*

L'auteur voudrait considérablement étendre la mission du médecin. Guérir le corps ne lui suffit pas, il veut guérir l'esprit de ses faiblesses, de ses défaillances, de ses lacunes. Il va jusqu'à espérer que sa *Thérapeutique psychologique* pourrait se substituer à la morale et même en tenir lieu.

Il revoit les travaux de Charcot, à la Salpétrière, étudie le rôle du médecin devant la justice, au point de vue de l'hypnotisme et recherche l'influence que paraît avoir le tabac sur les littérateurs, à qui il donne en passant le moyen d'éviter le surmenage.

Devant le docteur de Fleury, la paresse, la tristesse, la colère, le « flirt » deviennent des maladies dont il indique le remède.

Tout le mal provient, paraît-il, du peu d'énergie des mouvements du cœur, du manque de pression dans les artères.

Peu confiant dans les effets chimiques des excitants, il emploie les injections hypodermiques de Brown-Sequard, ou les remplace par un sérum artificiel quelconque — l'eau salée ferait tout aussi bien son affaire, car il ne recherche que

(1) Les ouvrages dont deux exemplaires sont déposés au bureau du Journal sont étudiés et analysés. Ceux dont on ne remet qu'un exemplaire sont seulement annoncés.
A titre de commission, la *Librairie du Magnétisme*, envoie tous les ouvrages dont il est renducompte, franco dans toute l'Union postale, au prix marqué par les éditeurs.

l'effet mécanique —, et aussi l'hypnotisme avec la suggestion. (Le magnétisme lui est inconnu.)

Le malade retrouve la gaité, la vigueur, l'exubérance, il n'y a plus qu'à discipliner, à régler tout cela par la toute puissante « habitude ».

Ce livre sera consulté avec fruit par les médecins et même par ceux qui s'occupent de guérir. De plus, son style est net, précis, et les anecdotes qu'on y trouve en grand nombre rendent la lecture non seulement facile mais agréable.

BODEREAU.

L'Imposition des mains et la médecine Philosophale, par OSWALD WIRTH. In-18 de 237 pages, avec 56 figures tracées par l'auteur. Prix : 3 fr. 50.

En entreprenant de rédiger un traité sur *l'Imposition des mains*, M. O. Wirth n'a eu tout d'abord en vue qu'un but humanitaire. Tout jeune, sur ses camarades, il s'exerça par l'imposition des mains à soulager plus d'une douleur; certain de l'efficacité de ce mode de traitement, il s'est cru dans l'obligation de publier aujourd'hui le résultat de ces observations.

L'auteur, toutefois, ne s'en est pas tenu à de simples récits de faits personnels. Le lecteur était en droit de lui demander des explications, le fait n'ayant une complète certitude que rationnellement interprété.

A la pratique, M. Wirth a joint une théorie ; mais dans cette théorie, il a évité d'y apporter des solutions toutes formulées ; laissant au lecteur le soin de la compléter, et n'arrêtant pas en lui une activité intellectuelle sollicitée par la recherche de l'inconnu.

Sans doute, l'auteur s'est inspiré dans ses travaux d'une respectable tradition : il a cherché le système d'une métaphysique qui compte sans elle de merveilleux penseurs; mais on peut craindre qu'il se soit laissé entraîner à un trop grand penchant pour le symbolisme. Nous ne prétendons pas dire ici que les doctrines symboliques soient erronées; mais nous pensons que l'ère des symboles s'est enfin effacée devant des interprétations plus positives, et qu'on se flatte peut-être soit même lorsqu'on veut envelopper de mystère la réalité des figures, tandis que la science moderne a le devoir de la faire sortir.

Les avides de mystères n'en trouverons sans doute ce livre que plus intéressant ; il reste, dans tous les cas, utile pour tous ceux qui veulent disposer en faveur d'autrui d'un agent thérapeutique que, tous, nous avons littéralement « sous la main ».

Vade-Mecum de Posologie et de Thérapeutique infantile appliquée, par le Dr DAUCHEZ. In-18 de 66 pages. Prix : 1 fr. 25, à la *Société d'Éditions scientifiques*.

C'est surtout à des praticiens que s'adresse le travail du docteur Dauchez. L'auteur y fait avec beaucoup de science, le choix des médications chez l'enfant, énumère les médicaments dangereux, etc. Des indications symptomatiques complètent chaque article de ces tableaux posologiques.

Les poussières atmosphériques, leur circulation dans l'atmosphère et leur influence sur la santé, par J.-R. PLUMANDON. In-18 de 150 pages. Prix : 2 fr. 50, à la *Société d'Éditions scientifiques*.

Dans cet ouvrage, M. Plumandon a résumé tout ce qui a été découvert dans ces dernières années sur les poussières atmosphériques. Dans une première partie, il établit les origines diverses des poussières et les classe en cycloniques, volcaniques, ignées, marines, industrielles, végétales, animales, cosmiques. Il montre ensuite la circulation générale de toutes ces poussières dans l'atmosphère, et met en relief la quantité effroyable de microbes créés par les grandes villes.

Une troisième partie est consacrée à l'influence physique, physiologique et toxique que les poussières atmosphériques peuvent exercer sur la santé, et particulièrement à l'action pathogène des microbes. Enfin, l'auteur termine par un chapitre sur les poussières explosives.

On le voit, ce volume est de nature à intéresser tout le monde.

G. DE MASSÜE.

Traité experimental de Magnétisme. — *Théories et Procédés*. Cours professé à l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*, par H. DURVILLE, avec portraits et figures. 2 vol. in-18 relié. Prix de chaque vol. : 3 fr.

Le *Traité expérimental de Magnétisme* du professeur Durville comprend deux parties indépendantes l'une de l'autre, et chaque partie sera complète en deux volumes : 1° *Physique magnétique*, qui parut en 1895-96 ; 2° *Théories et Procédés*, qui paraîtront en 1897-98.

La *Physique magnétique* est connue; disons quelques mots des *Théories et Procédés* (du Magnétisme).

Le premier volume, aux trois-quarts imprimé, paraîtra dans le courant de novembre. Dans l'*Introduction*, l'auteur donne une idée des frictions, des passes et autres procédés employés par les praticiens de l'antiquité; puis il étudie et analyse méthodiquement les *Théories et Procédés* mis en usage par les auteurs que l'on peut considérer comme classiques. Le 1er chapitre contient la description de la théorie du fluide universel qui fait la base de toutes les théories contemporaines ; le 2e, la théorie de Ficin ; la 3e, celle de Pomponace; 4e, Agrippa; 5e, Paracelse; 6e, Van Helmont; 7e, R. Fludd; 8e, Maxwel; 9e, Newton; 10e, Mesmer; 11e, Puységur; 12e, Deleuze; 13e, Lafontaine; 14e, du Potet.

Le second volume, qui paraîtra dans le courant de 1898, contiendra la théorie et les procédés de

l'auteur; la théorie des centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière, la façon d'établir le diagnostic des maladies sans rien demander aux malades, et tous les renseignements nécessaires pour appliquer avec succès le magnétisme et le massage magnétique au traitement des maladies.

Le prix en chaque volume, relié, est de 3 francs. Ceux qui souscriront dès maintenant aux 2 volumes composant l'ouvrage *Théories et Procédés*, les recevront franco un prix de 5 francs.

Le Magnétisme et le Massage menacés par les médecins. Le procès Mouroux à Angers. Nécessité d'un amendement à la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine, par H. DURVILLE. Brochure de 72 pages in-18. Prix : 20 centimes.

La pratique du massage et du magnétisme est sérieusement menacée par les médecins des syndicats qui, transformant peu à peu la pratique médicale en un vulgaire métier, voudraient parvenir, au détriment de la santé publique, à posséder le monopole exclusif de l'art de guérir. Poursuivant leur œuvre d'industriels sans scrupules, après avoir vaincu les rebouteurs, masseurs et magnétisseurs des campagnes, ils s'attaqueraient certainement aux praticiens de Paris; et peut-être, enhardies par le succès, s'ils le remportaient, tâcheraient-ils de porter atteinte aux droits et prérogatives que le *Diplôme de Magnétiseur-Masseur praticien* confère aux élèves de l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*, en vertu de la reconnaissance de l'*Ecole* par l'Etat.

Après avoir délibéré dans leurs Assemblées syndicales, les médecins de Paris... et de toute la France, ceux du moins qui sont affiliés à ces sociétés et qui ne représentent réellement que la minorité des médecins français, ont décidé de poursuivre partout, et par des procédés peu en harmonie avec leur dignité professionnelle, tous ceux qui, disent-ils, font de la médecine illégale, c'est-à-dire qui guérissent les malades sans être munis du diplôme de docteur en médecine. Mais, s'ils poursuivent, certains tribunaux correctionnels condamnent, tandis que d'autres acquittent; et la Cour d'appel d'Angers, devant laquelle trois affaires de ce genre ont été portées, a acquitté les accusés.

Cela ne fait pas l'affaire des médecins syndiqués, et ils veulent faire trancher la question par la Cour de cassation. Mais comme ils sont sûrs d'être condamnés, ils parlent déjà de porter la question devant le Parlement, afin d'obtenir un amendement à la loi en leur faveur. C'est pour cela qu'ils ont intenté un procès au magnétiseur Mouroux, à Angers, sachant bien que celui-ci serait acquitté par le tribunal de première instance et par la Cour d'appel.

Après avoir donné des considérations du plus haut intérêt sur la pratique du massage et du magnétisme et sur les prétentions injustifiées des médecins, l'auteur publie les débats du procès, l'analyse de la plaidoirie des avocats, le jugement d'acquittement du tribunal correctionnel et l'arrêt de la Cour d'appel. Il y a là des faits qui montrent l'immense avantage que le magnétisme possède sur la médecine, et des arguments qui prouvent le bien-fondé de nos justes revendications. Dans un chapitre, en partie extrait d'un journal de médecine d'Angers, on voit par quels moyens indélicats les médecins de cette localité veulent arriver au but proposé. Enfin, une lettre de Mouroux et un appel à tous les masseurs et magnétiseurs ainsi qu'aux partisans de leurs pratiques, pour organiser un pétitionnement dont le but est de demander au Parlement un amendement à la loi sur l'exercice de la médecine où les droits des masseurs et magnétiseurs seraient établis.

Tous nos lecteurs savent que les masseurs et les magnétiseurs guérissent souvent des maux que les médecins sont impuissants à soulager. Il faut que chaque malade conserve le droit de se faire traiter par la méthode qui lui convient ; et pour lui conserver ce droit indiscutable, ce petit ouvrage, tiré à un nombre formidable d'exemplaires doit être répandu jusque dans les plus humbles familles.

Pour arriver à ce but, tous nos lecteurs sont instamment priés de le répandre dans leur localité. Pour cela, la *Librairie du Magnétisme* leur enverra franco en gare ou par la poste aux conditions suivantes : 100 exempl., 7 fr. ; 50 exempl. 4 fr. ; 25 exempl., 2 f. 25 ; 10 exempl., 1 fr. 25 ; 5 exempl., 75 c.

Université libre des Hautes Etudes. — *Faculté des Sciences magnétiques* (*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*). — *Faculté des Sciences hermétiques.* — *Faculté des Sciences spirites.* — Règlements statutaires, Organisation. Programme des Etudes et Renseignements divers. Broch. de 72 pages in-18. Prix : 30 cent.

Le titre de cet opuscule indique suffisamment son objet. Rédigé avec le plus grand soin par le directeur de chaque *Faculté* pour ce qui concerne son enseignement, il constitue le guide indispensable de tous les élèves de l'*Université des Hautes Etudes*, tant pour les *Facultés* de Paris que pour celles de province. Ils trouveront là tous les renseignements qui leur sont nécessaires, depuis l'inscription à chaque *Faculté* jusqu'aux examens, en passant par le programme détaillé de toutes les matières enseignées dans les différents cours. La partie qui concerne la *Faculté des Sciences Magnétiques* est particulièrement développée. On y voit jusqu'à la reproduction des *Diplômes*, des *Prix* et *Certificats* délivrés aux élèves.

Médecine et Médecins. — Un coin de la crise ouvrière au XIX[e] siècle, par le docteur TRIPIER. Brochure de 24 pages. Prix : 50 cent.

Tel est le titre d'une petite brochure qui intéresse tout particulièrement nos lecteurs. L'auteur,

connu par ses remarquables travaux sur l'électrothérapie, constate la dépréciation graduelle de la profession médicale et émet des vues fort justes sur les conditions de la transformation qu'elle pourrait subir ; et l'une des principales se trouverait précisément dans la liberté de la médecine. Il rend justice aux travaux des irréguliers de la profession et traite ses confrères comme ils le méritent.

« Au temps où les doléances médicales cherchaient confusément leur voie, il était surtout question de la concurrence faite par l'existence *illégale*. Le mot m'a toujours choqué, dit-il, mais le mot seulement ; au fond, j'ai toujours été partisan de la liberté de la pratique médicale : la responsabilité qu'entraîne l'exercice de toute liberté est encore ce qui garantit le mieux le malade des risques dont notre mandarinat ne le met pas assez sûrement à l'abri pour qu'on soit en droit de lui imposer notre infaillibilité.

« Mon libéralisme professionnel m'a valu quelques occasions de confesser des gens qui se livraient à l'exercice illégal, tantôt par l'amour de l'art, tantôt pour en vivre. Mon impression à leur endroit a été la plus souvent bonne ; quelquefois toqués, souvent ignorants, ils ont du moins sur bien des réguliers, la supériorité de ne s'en tenir qu'à ce qu'ils savent ou croient savoir. Presque tous, gens de bonne volonté, ils s'appliquent à faire de leur mieux, sans lassitude et sans dégoût. Moins soucieux d'une « dignité » que nombre d'entre nous ne font consister qu'à rendre des oracles, *l'illégal* ne dédaigne pas d'intervenir manuellement dans l'exécution de ces prescriptions. C'est à lui qu'on doit la création ou du moins la conservation de pratiques que les médecins jugeaient au-dessous d'eux : l'hydrothérapie et les manipulations, par exemple... L'exercice illégal a exercé en somme, sur la pratique médicale une influence progressiste au moins équivalente à la poussée en avant qu'a imprimée l'enseignement libre à l'enseignement officiel.

« Mais a-t-on dit souvent, vous faites là du charlatanisme un tableau singulièrement flatté ! Pardon, ne confondons rien : il faudrait s'entendre sur ce qu'on appellera *charlatanisme*, et ne pas le confondre systématiquement avec l'exercice *illégal*. Le mot *charlatanisme* suppose une *tromperie consciente*. Tout ce qui, légal ou non, ne remplit pas cette condition, ne saurait être taxé de charlatanisme.

« A quels signes reconnait-on le *charlatan* ? A ce qu'il opère sous le couvert de faux titres, ou de titres qui n'en sont pas, et aussi, et surtout, à ce qu'il a de *solennel*. Derrière le pontifiant, fut-il professeur à la Faculté et membre de toutes les Académies, vous pouvez, sans crainte de vous tromper, affirmer le mystificateur ou l'imbécile, l'un n'excluant pas l'autre.

« — Mais à ce compte... ?

« — A ce compte, les charlatans se rencontreraient surtout dans notre confrérie, *chez les légaux*? Rien n'est plus exact ; et au lieu du cauchemar indigeste que nous a donné le jeune auteur des *Morticoles*, il eut pu, s'il avait pris la peine de se renseigner et de noter les conversations de fumoir de nos dîners professionnels, trouver la matière d'un livre vivant, amusant, instructif, d'un cynisme souvent spirituel où la note lugubre eut été assaisonnée de traits du meilleur comique... »

Ce n'est pas de parti pris que l'auteur critique ses confrères ; il reconnaît les nobles qualités de beaucoup d'entre eux. « En regard des vrais charlatans, des nôtres, et contrastant avec les gens de bonne volonté qui ne sont pas en règle, il est une classe de praticiens, strictement corrects, de la situation et de l'influence numérique desquels on peut et doit tenir compte, sans qu'il soit possible de s'intéresser à eux au point de leur sacrifier quelqu'un ou quelque chose : ce sont les soldats de l'armée dont les moralisateurs se sont improvisés officiers. »

L'étude approfondie du sujet, la justesse des appréciations de l'auteur font de ce petit ouvrage une véritable œuvre de vulgarisation qui rendra de grands services à notre cause. C'est à ce titre que nous le recommandons tout particulièrement à l'attention de nos lecteurs.

Aventure spirite. — Souvenirs de jeunesse, par le vicomte JACQUES. In-12 de 196 pages. Prix : 3 fr. 50, chez *Cerf*.

Roman, assez bien présenté, sur le thème spirite.

La Thérapeutique simpliste, par le docteur TOUSSAINT. In-18 de 230 pages, relié. A l'*Institut dosimétrique*.

Manuel de médecine dosimétrique fort bien compris. Les principales maladies, classées par ordre alphabétique, sont sommairement étudiées dans leurs causes et leurs symptômes, et le traitement de chacune d'elle indiqué.

Synthèse philosophique, par H. FEUILLET-STREIFF. In-8 de 54 pages. A la *Société d'éditions scientifiques*.

L'auteur se propose de publier prochainement la *Psychologie universelle basée sur la Synthèse*. Cette synthèse, il la présente aujourd'hui au lecteur. Sa méthode, que nous étudierons lorsque l'ouvrage nous parviendra, repose, cela paraîtra peut-être changé, sur les données de la géométrie.

La Dosimétrie devant l'homœopathie et allopathie, par le docteur DESJARDIN DE RÉGLA. In-8° de 12 pages, à l'*Institut dosimétrique*.

Petit ouvrage bien écrit, qui s'adresse aussi au public comme au médecin, dans lequel l'auteur, nous parait apprécier à sa juste valeur la méthode du docteur Burggraëve.

Die Heilmethode des Lebensmagnetismus, par P. SCHRŒDER. In-8° de 144 pages, avec Portrait de l'auteur, A Leipzig, chez *Albert Berger*.

REVUE DE LA PRESSE

Un pauvre diable de médecin est appelé dernièrement pour un accouchement difficile. Après différents essais infructueux, il juge que pour sauver la mère, il est indispensable de sacrifier l'enfant. Mais en accomplissant cette tâche difficile, il blesse la mère qui meurt quelques heures après. Le mari porte plainte et l'accoucheur, dont le plus grand tort est de ne pas avoir réussi, est arrêté.

On mène grand bruit dans la presse autour de cette affaire ; et si nous en parlons ici ce n'est que pour constater des faits désolants que le docteur Birabeau, président du syndicat des médecins de la Seine, a fait connaître à un rédacteur de l'*Eclair*.

Ce bon docteur reconnait qu'il n'y aurait déjà pas assez de malades pour faire vivre les 3.000 médecins installés à Paris ; mais qu'il y a, pour comble de malheur, un nombre bien plus grand de faux médecins qui traitent plus de malades que les vrais ; — que le public préfère souvent les faux aux vrais ; — que ceux-ci portent plainte au parquet contre ceux-là et qu'il n'est tenu aucun compte de ces plaintes ; — que l'assistance publique reçoit en payant des malades qui pourraient dépenser avec les médecins (les vrais) plus d'argent qu'ils n'en dépensent à l'hôpital ; — que les sociétés de secours mutuels leur font un tort considérable ; etc., etc.

Au public d'apprécier les bons offices de messieurs les médecins syndiqués. Dans tous les cas, comme le rédacteur de l'*Eclair* le fait judicieusement observer, s'il y a moins de malades que par le passé, « et que les faux médecins pullulent à Paris, cette dernière raison est plus faite pour alarmer le corps médical que la population, puisque les seuls médecins qui jusqu'à ce jour ont eu des affaires se trouvent être des vrais. »

Sous ce titre : *Curieux cas de guérison*, voici un communiqué qui vient de faire le tour de presse.

« Deux guérisons vraiment surprenantes viennent d'être constatées à l'hôpital de Lens. Il y a quelque temps deux femmes malades, en traitement à l'hospice, devaient être hypnotisées par M. le docteur Lequette.

« On fit l'achat d'un appareil servant à provoquer le sommeil magnétique, et cet instrument arrivé, on le mit en usage.

« L'économe de l'hospice, M. de Mortain, assistait à l'essai de l'appareil sur les deux femmes, quand il eut tout à coup la pensée de fixer l'une d'elles ; aussitôt celle-ci s'endormit. La même action sur l'autre eut sur-le-champ le même résultat.

« Dès cet instant, les femmes étaient sous la puissance magnétique de M. de Mortain, agissant comme instrument des médecins de l'établissement.

« Sous les yeux de ceux-ci et sur leur invitation formelle, M. de Mortain fut appelé à suggérer aux deux femmes qu'elles devaient, et même qu'il fallait absolument qu'elles fussent guéries trente jours après la première sommation.

« Des séances furent fréquemment renouvelées. Or, à l'expiration du mois, les femmes étaient guéries ! »

Cette note, probablement communiquée par le médecin intéressé à sa divulgation, est fort bien faite pour montrer dans toute sa simplicité un fait très important. On parle d'un appareil pour hypnotiser ; or tous ceux qui peuvent être hypnotisés, c'est-à-dire plongés dans le sommeil hypnotique, peuvent aussi, et cela avec la plus grande facilité, être plongés dans le sommeil magnétique, en employant les procédés ordinaires du magnétisme. Sauf quelques cas exceptionnels, la suggestion par elle-même est sans aucune valeur curative ; et si la guérison d'un malade se fait en un temps donné, on employant et la suggestion et les procédés du magnétisme, cette guérison est dûe, non pas à la suggestion — qui, dans le plus grand nombre des cas, est plus nuisible qu'utile, mais à l'action magnétique. Or, dans le cas qui nous est rapporté, on voit qu'un individu, probablement bien équilibré, magnétise par l'action de son regard, c'est-à-dire par l'un des procédés classiques du magnétisme ; et la guérison des malades, si elle est complète, ce qui est probable, est évidemment dûe à l'action de ce procédé — dont la plupart des médecins, de parti-pris, ne veulent pas tenir compte. Qu'on le sache dans les familles, et qu'on laisse les médecins routiniers dans l'erreur — qu'ils finiront certainement par reconnaître un jour.

Les remarquables études commencées il y a 5 à 6 mois sur la photographie des effluves magnétiques, par le docteur Luys, en collaboration avec M. David, chimiste aux Gobelins, sont continuées au laboratoire de radiographie. Dans un journal mensuel, plus spécial à l'étude des rayons X : la *Radiographie*, publié par la direction de ce laboratoire, il y a des études fort intéressantes au point de vue magnétique. Dans le numéro du 10 août, sous ce titre : *L'enregistrement photographique des effluves digitaux et du flux magnétique ;* la question est fort bien traitée par M. Brandt, qui a ajouté au texte la reproduction en photogravure d'un cliché de la main gauche obtenu à l'envers de la plaque, par les procédés que nous avons indiqués dans le dernier numéro du journal. Dans celui du 10 septembre, l'auteur fait savoir qu'il a obtenu la photographie des effluves dégagés par le corps humain et par l'aimant, à distance, à l'extrémité de fils reposant sur la plaque.

C'est la confirmation absolue des affirmations de M. Durville contenues dans sa *Physique magnétique*.

LIBRAIRIE DU MAGNÉTISME
CATALOGUE RAISONNÉ

MAGNÉTISME ET HYPNOTISME

L'abbé ALMIGNANA. — *Du Somnambulisme*, des tables tournantes et des médiums. . 40 cent.

Petite brochure qui intéresse plus particulièrement les spirites.

* BARADUC. — *Observations sur le Magnétisme. Electro-Magnétisme* . . . . 50 cent.

— *L'Ame humaine*. — Ses mouvements, ses lumières, et l'Iconographie de l'Invisible fluidique, avec 70 simili-photographie hors texte. 16 fr.

— *La Force vitale*. Notre corps vital fluidique, sa formule biométrique, avec fig. . . . 4 fr.

Importants ouvrages d'un médecin, dont le dernier intéresse particulièrement le médecins.

T. BARTHELEMY. — *Étude sur le Dermographisme*, ou dermo-neurose toxivasomotrice, avec

17 planches hors texte. . . . . . . 7 fr 50

Etude sérieuse d'un médecin, la plus complète qui ait paru sur cette question des *stigmates* ou *marques du diable*, observés si souvent, surtout chez les hystériques, sans être expliqués.

* BAYONNE. — *De l'Ignium, ou Magnétisme animal*. . . . . 3 fr.

La physiologie et l'action de certaines substances sont traitées autant que le magnétisme humain. C'est l'œuvre d'un médecin, qui s'adresse surtout aux médecins.

BRIERRE DE BOISMONT. — *Des Hallucinations*, ou Histoire raisonnée des apparitions, des visions, des songes, de l'extase, du Magnétisme et duSomnambulisme. 3e édit. . . . . 7 fr.

Le titre indique assez la nature de l'ouvrage. On y trouve de très bonnes observations sur le magnétisme et le somnambulisme.

* A. BUÉ. — *Le Magnétisme curatif*, 2 vol.
* I. — *Manuel technique* . . . . . . 2 fr.
* II. — *Psycho-physiologie*. . . . . . 3 fr.

Excellentouvrage. Le premier volume expose la pratique magnétique; le second traite plus spécialement des diverses théories.

CAHAGNET. — *Thérapeutique du Magnétisme et du Somnambulisme* . . . . 5 fr.

—*Magie magnétique*,ou Traité historique et pratique de fascinations, miroirs cabalistiques, apports, suspensions, talismans, possessions, envoûtements, sortilèges,etc. 3e édition. . . 7 fr.

— *Sanctuaire du spiritualisme.* — Etude de l'âme humaine et de ses rapports avec l'univers, d'après le somnambulisme et l'extase. . . 5 fr.

— *Méditations d'un penseur*, ou Mélanges de philosophie et de spiritualisme, d'appréciations, d'aspirations et de déceptions, 2 vol . . 10 fr.

— *Encyclopédie magnétique et spiritualiste.* Traité de faits physiologiqnes; magie magnétique, swedenborgianisme, nécromancie, magie céleste, 7 vol. . . . . 28 fr.

Cahagnet fut un grand penseur, un véritable apôtre qui a beaucoup écrit; mais il n'a pas assez pratiqué le magnétisme pour que ses ouvrages soient considérés comme des manuels d'enseignement pratique. Malgré cela, ils constituent un véritable enseignement philosophique. Bons à lire et à conserver.

* J. DE CAZENEUVE. — *Les Grands Hommes caractérisés par leurs noms* (Lamartine, Flammarion, V. Hugo, le baron du Potet), avec appendice sur le Magnétisme. . . . . 3 fr.

Œuvre d'un magnétiste convaincu, qui voit dans les noms une relation intime avec le caractère et l'aptitude des individus. Ouvrage très curieux, que tous les partisans du magnétisme et de l'occultisme devraient posséder.

CHARCOT. — *Œuvres complètes*, tome IX : Hémorragie et ramollissement du cerveau, métallothérapie et hypnotisme, électrothérapie, avec 34 figures dans le texte et 13 planches . 15 fr.

La théorie du maître de l'hypnotisme, résumée dans cet ouvrage, montre bien que l'hypnotisme n'est que le magnétisme défiguré.

* CHEVILLARD. — *Études expérimentales sur certains phénomènes nerveux,et Solution rationnelle du problème dit spirite.* 4e édit., revue, corrigée et précédée d'un aperçu sur le Magnétisme. . 2 fr.

L'auteur cherche surtouta démontrerque leplus grand nombre des phénomènesspirites ne sont dûs qu'au magnétisme.

CROCQ (fils). — *L'Hypnotisme scientifique*, avec 198 figures hors texte . . . . 10 fr.

Volumineux ouvrage d'un médecin qui traite la question de l'hypnotisme à son point de vue, en feignant d'ignorer tout ce qui se rapporte au magnétisme contemporain.

* DAVID. — *Magnétisme animal*, suggestion hypnotique et post-hypnotique. . . . 2 fr. 50

On y trouve plusieurs expériences très curieuses et assez importantes. Bon à lire et à consulter.

A. DEBAY. — *Les Mystères du sommeil et du magnétisme*, ou Physiologie anecdotique du somnambulisme naturel et magnétique; songes prophétiques, extases, visions, etc., 8e éd. 3 fr.

Le succès de cet ouvrage, dû à la plume d'un médecin littérateur, indique assez sa valeur. C'est un livre rempli de faits intéressants relatifs à la prévision et à la lucidité somnambulique.

M. DECRESPE. — *Magnétisme, hypnotisme, Somnambulisme*, avec figures, 20 cent., par la poste.. . . . . 30 cent.

*—*L'Extériorisation de la Force nerveuse et les Travaux de M. de Narkiewicz Iodko*, avec son portrait photogravé. . . . . 1 fr.

*—*Recherches sur les conditions d'expérimentation personnelle en physio-psychologie* . 75 cent.

Excellents ouvrages d'un jeune chercheur qui est aussi éclairé que consciencieux. Le premier est un petit traité où la théorie de la polarité est fort bien exposée ; le second explique les travaux du savant russe qui à émerveillé le monde savant; le dernier, plus spécial, étudie les conditions que tout expérimentateur doit remplir pour devenir un Maître praticien.

* DELBŒUF.— *L'Hypnotisme*, et la Liberté des réunions publiques. . . . . 2 fr.

— *Le Magnétisme animal*, à propos d'une visite à l'Ecole de la Salpêtrière. . . . . 2 fr. 50

L'auteur, un apôtre convaincu du magnétisme et de l'hypnotisme, voudrait la liberté entière des représentations publiques et de la pratique du magnétisme curatif.

* DIGBY. — *Discovrs fait en vne célèbre Assemblée*, par le Chevalier Digby, touchant la *Guérison des Playes par la poudre de sympathie*. Edit. de 1666, reproduite par G. Demarest. . . 3 fr.

Dans cet ouvrage, on trouvel'exposé de la théorie des guérisons obtenues par la poudre de sympathie du chevalier Dygby, qui fit tant de bruit au XVIIe siècle. Très important pour ceux qui s'intéressent aux origines du magnétisme thérapeutique.

DURAND (DE GROS). — *Le Merveilleux scientifique*. . . . . 6 fr.

— *Cours théorique et pratique de Braidisme*, ou Hypnotisme nerveux, considéré dans ses rapports avec la psychologie, la physiologie, la pathologie, et dans ses applications à la médecine, à la chirurgie, à la physiologie expérimentale, à la médecine légale et à l'éducation. . . . . 3 fr. 50

L'auteur est un des précurseurs de l'hypnotisme, et ses ouvrages, remplis de documents, sont curieux à plus d'un titre. Le dernier a été publié sous le pseudonyme de Philips.

* H. DURVILLE. — *Traité expérimental de Magnétisme*, Cours professé à l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage.*

Physique Magnétique, avec portrait, signature autographe de l'auteur et nombreuses figures. 2 volumes reliés. Chaque vol. . . . . . 3 fr.

Théories et Procédés, 2 volumes reliés, avec portraits et figures. Chaque vol. . . . . . 3 fr.

Cet ouvrage comprend deux parties indépendantes. Après avoir démontré dans la *Physique magnétique* que le fluide magnétique est un agent physique obéissant aux lois de la polarité, comme l'électricité et le ma-

gnétisme propre à l'aimant, l'auteur formule les lois qui régissent ses actions sur le corps humain, qui, lui-même est polarisé. Avec la polarité pour base, le magnétisme, tant discuté, sort enfin de l'empirisme pour entrer dans le domaine de la science

Les *Théories et Procédés* donnent l'exposé méthodique de tous les systèmes, théories et procédés du Magnétisme curatif mis en pratique depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours par les Maitres de l'art.

Ecrites dans un style simple, concis, à la portée de toutes les intelligences, les deux parties de cet ouvrage sont indispensable à tous ceux qui veulent pratiquer le Magnétisme au foyer domestique ou exercer la profession de magnétiseur.

*FAUGÈRE (comte de).—*Anatomie et physiologie de la terre.* — Électricité, magnétisme, magnétisme humain, avec fig. . . . . . . 2 fr.

Ouvrage très original, dans lequel il y a de fort bonnes idées.

FÉRÉ et BINET. — *Le Magnétisme animal*, avec fig., relié . . . . 6 fr.

Bon ouvrage, exposant surtout la méthode hypnotique de la Salpétrière.

* FOVEAU DE COURMELLES.—*Le Magnétisme devant la loi*. . . . . 1 fr.

*— *L'Hypnotisme*, avec 43 fig . . . . 3 fr.

Ouvrages d'un jeune médecin très apprécié. *L'Hypnotisme* est une très bonne œuvre de vulgarisation, où toutes les méthodes magnético-hypnotiques sont exposées sans parti pris.

GARCIN. — *Le Magnétisme expliqué par lui-même*, nouvelle théorie des phénomènes du magnétisme comparés aux phénomènes de l'état ordinaire . . . . 4 fr.

Ouvrage ancien, qui n'a pas été apprécié à sa juste valeur. Très bon à consulter.

A. GAUTHIER. — *Histoire du Somnambulisme*, connu chez tous les peuples de l'antiquité sous les noms divers d'extase, songes, oracles, visions. Examen des doctrines de l'antiquité et des temps modernes, sur ses causes, ses effets, ses abus, ses avantages et l'utilité de son concours avec la médecine. 2 vol . . . . 10 fr.

Travail de très haute érudition, le plus complet et le plus remarquable qui ait paru sur la question si controversée du somnambulisme lucide.

* J GERARD. — *Mémoire sur l'Etat actuel du Magnétisme* . . . . 1 fr.

L'auteur, devenu un médecin distingué, est un vétéran du Magnétisme. Son mémoire, très bien écrit, mérite d'être lu et conservé.

GERARD.— *Guide de l'hynotiseur*, illustré par A. Le Roy . . . . 3 fr. 50

Très bon ouvrage à recommander aux amateurs de magnétisme théâtral. Le mécanisme de toutes les expériences que l'on a vues dans les séances publiques est clairement expliqué.

* HUGUET. - *Mémoire sur le Magnétisme curatif* . . . . 1 fr

Petit ouvrage d'un médecin, qui cite quelques guérisons extraordinaires obtenues dans sa pratique. Devrait être entre les mains de tous les médecins et de tous les malades.

PIERRE JANET.—*L'Automatisme psychologique* Essai de psychologie expérimentale sur les formes inférieures de l'activité humaine . . 10 fr.

Thèse soutenue par un professeur de l'Université, pour obtenir le titre de docteur ès-lettres. Comprend un grand nombre d'observations et d'expériences sur le développement automatique des sensations, des émotions, de la mémoire, etc. L'auteur propose des interprétations de la plupart des phénomènes du somnambulisme, et explique certains faits qui ont donné lieu aux croyances du spiritisme.

LAFONTAINE. — *L'Art de magnétiser*, 6e édition. . . . . 5 fr.

— *Mémoires d'un Magnétiseur*, 2 vol. . 7 fr.

Lafontaine fut un des plus grands magnétiseurs du siècle. Ses ouvrages, qui sont bien écrits, devraient être dans toutes les mains. *L'Art de magnétiser* est l'un des meilleurs traités que l'on puisse conseiller à l'étudiant magnétiseur.

LAURENT. — *Les Suggestions criminelles*, avec figures . . . . 2 fr.

— *L'Amour morbide*. Sa guérison par l'hypnotisme. . . . . 3 fr. 50

Ouvrages d'un médecin qui attribue une trop grande influence à la suggestion.

* L. LOBET. — *L'hypnotisme en Belgique et le projet de loi soumis aux Chambres*. . . 50 c.

* — *L'hypnotisme devant les Chambres belges*. Lettre ouverte à M. le Sénateur *** . . . 25 cent.

Deux intéressantes brochures d'un vulgarisateur du Magnétisme, en Belgique.

LLYOD-TUCKEY. — *Thérapeutique psychique*, traduit de l'anglais, par le docteur David 3 fr. 50

Ouvrage dans lequel il n'est question que d'hypnotisme et de suggestion.

*LE MAGNÉTISME HUMAIN appliqué au soulagement et à la guérison des maladies. Rapport général, d'après le compte rendu des séances du Congrès international de 1889, avec préface de Camille Flammarion. . . . . . . 10 fr.

Très important ouvrage, rempli de travaux inédits, qui montre fort bien l'état du magnétisme à cette époque.

P. MARRIN. — *L'Hypnotisme théorique et pratique*. Les procédés d'hypnotisation . . 3 fr. 50

Le magnétisme confondu avec l'hypnotisme est traité simplement. Néanmoins, c'est un assez bon guide pour les commençants.

MESMER. — *Mémoires et Aphorismes*, suivis des procédés de Deslon. Nouvelle édition avec des notes, par J.-J.-A. Ricard. . . . 2 fr. 50

Ouvrage ancien, mais toujours bon, surtout à cause des aphorismes de Mesmer qui ne sont pas assez connus

L. MOUTIN. — *Le Nouvel Hypnotisme*, illustré par P. Mourou. . . . . 3 fr. 50

— *Diagnostic de la Suggestibilité*. . . . 4 fr.

Ouvrages fort bien compris d'un médecin Après un aperçu historique du magnétisme, l'auteur expose sa théorie et indique les moyens de reconnaitre de suite ceux qui sont susceptibles d'être endormis par le Magnétisme.

*PERRONNET. — *Note sur l'Hypnagogisme et l'hypnexodisme* . . . . 0 fr. 50

*— *Force psychique et Suggestion mentale*. Leur démonstration, leur explication et leurs applications à la thérapeutique et à la médecine. 3 fr.

Très bons ouvrages d'un médecin convaincu de la réalité du Magnétisme et de sa valeur thérapeutique.

POTET (baron du).— *Traité complet du Magnétisme animal*, cours en 12 leçons, 5e édit. . 8 fr.

— *Manuel de l'Etudiant magnétiseur*, ou Nouvelle instruction pratique sur le magnétisme, 6e édition. . . . . 3 fr. 50

— *La Magie dévoilée*, ou Principes de Sciences occultes, in-8°, avec figures. 3e édit . . . 10 fr.

Le baron du Potet restera le plus grand des magnétiseurs de l'époque. Tous ses ouvrages, fruit d'une pratique de 40 ans, sont écrits dans un style prophétique,

avec la foi et l'enthousiasme d'un apotre convaincu. Malgré cela, à chaque page, on reconnait le véritable praticien qui sait faire comprendre la simplicité de ses procédés.

Tous ses ouvrages devraient être dans toutes les mains. Les deux premiers sont surtout indispensables à ceux qui veulent appliquer le magnétisme à l'art de guérir. Le dernier, qui, du temps de l'auteur, était vendu 100 francs, contre un engagement stipulant des conditions formelles, démontre que l'occultisme et la magie antiques ne sont que des branches du magnétisme.

DE RIOLS. — *Magnétisme et Somnambulisme*, avec 2 figures. . . . . 1 fr.
— *Hypnotisme et Suggestion*. . . . . 1 fr.

Bons ouvrages. Le premier expose d'une façon claire et précise les procédés les plus pratiques du magnétisme.

DE ROCHAS. — *Le Fluide des magnétiseurs*. Précis des expériences de Reichenbach sur ses propriétés physiques et physiologiques. . 5 fr.

* — *Les Etats superficiels de l'hypnose*. 2 fr. 50

* — *Les Etats profonds de l'hypnose*. 2 fr. 50

* — *L'Envoûtement*. Documents historiques et expérimentaux . . . . 50 cent.

* — *L'Extériorisation de la Sensibilité*, avec figures dans le texte et 4 planches en couleurs. 7 fr.

* — *L'Extériorisation de la Motricité*, recueil d'expériences et d'observations, avec fig. 8 fr.

— *Recueil de documents relatifs à la lévitation du corps humain*. . . . . 2 fr. 50

Très bons ouvrages. Le premier est une traduction annotée de l'un des meilleurs mémoires de Reichembach. Le titre des derniers indique suffisamment leur objet.

ROUXEL. — *Rapports du Magnétisme et du Spiritisme*. . . . . 5 fr.

*—*Histoire et Philosophie du Magnétisme*. 2 vol. illustrés de nombreuses figures. Reliés.

* I. — *Chez les anciens* . . . . 3 fr.

* II. — *Chez les modernes* . . . . . . 3 fr.

Excellents ouvrages, traitant surtout de l'histoire du magnétisme et de ses rapports avec le spiritisme. L'auteur y démontre que toutes les théories hypnotiques étaient connues des disciples de Mesmer dès la fin du siècle dernier. Le dernier est le Cours professé par l'auteur à l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*.

DE LA SALZEDE. — *Lettres sur le magnétisme animal*, considéré sous le point de vue psychologique et physiologique. . . . . 2 fr. 50

Ouvrage d'un fervent apôtre du magnétisme, où l'on trouve de bonnes explications sur l'agent magnétique.

* O. WIRTH. — *L'Imposition des mains* et la médecine philosophale, avec 50 fig. tracées par l'auteur . . . . 3 fr. 50

(V. la *Revue des Livres nouveaux*.)

SPIRITISME, TÉLÉPATHIE

A. AKSAKOF.—*Animisme et Spiritisme*. Essai d'un examen critique des phénomènes médiumniques. Comme réponse à l'ouvrage du docteur von Hartmann, intitulé le *Spiritisme*, avec portrait de l'auteur et 10 planches . . . . 10 f.

— *Un cas de Dématérialisation partielle du corps d'un médium*. . . . . 4 fr.

ALLAN-KARDEC.—*Livre des Esprits*, 30e édition. . . . . 3 fr. 50
— *Le Livre des Médiums*, 12e édition 3 fr. 50
— *L'Evangile selon le Spiritisme*.12e éd. 3 fr. 50
— *Le Ciel et l'Enfer*, ou la Justice divine selon le Spiritisme. 7e édition. . . . . . . 3 fr. 50
— *La Genèse*, les miracles et les prédictions selon le Spiritisme. 7e édition. . . . 3 fr. 50
— *Œuvres posthumes* . . . . 3 fr. 50

* A.-E. BADAIRE. — *La Joie de mourir*. 1 fr.

BERNARD LAZARE. — *La Télépathie et le néo-Spiritualisme* . . . . 1 fr. 50

* BODISCO. *Traits de Lumière*. Recherches psychiques. Preuves matérielles de la vie future. 5 fr.

EUG. BONNEMERE. — *L'âme et ses Manifestations à travers l'histoire* . . . . . . 3 fr. 50

* Mme Ant. BOURDIN. —*La Consolée*. 1 fr. 50
* — *Les deux Sœurs*, roman historique . 3 fr.
* — *Les Souvenirs de la folie* . . . . . 3 fr.
* — *Entre deux Globes* . . . . 3 fr.
* — *Cosmogonie des Fluides*. Le Christ Esprit protecteur de la terre. . . . . . . 1 fr. 50
* — *Les Esprits professeurs* . . . . . 2 fr.
* — *Pour les Enfants* . . . . 2 fr.

* BOUVERY. — *Le Spiritisme et l'Anarchie* devant la Science et la Philosophie. . . . 3 fr.

* CAMPET DE SAUJON. — *L'Idée, la Vie, la Survivance* . . . . 2 fr.

* CHAIGNEAU. —*Les Chrysanthèmes de Marie*, avec un beau portrait. . . . . . . 3 fr. 50

* COURTÉPÉE. — *L'Unité de la Vie passée, présente et future*, ou l'Immortalité individuelle et collective . . . . 1 fr. 50

CROOKES. — *Force psychique*. Recherches sur les phénomènes du Spiritualisme, avec fig. 3 fr. 50

* G. DELANNE. — *Le Phénomène spirite*, Témoignage des faits, 2 fr. par la poste. 2 fr. 50
* — *L'Evolution animique*. Essais de psychologie physiologique suivant le Spiritisme. 3 fr. 50
*— *Le Spiritisme devant la Science* . 3 fr. 50

L. DENIS. — *Après la mort*. Exposé de la philosophie des esprits, ses bases scientifiques et expérimentales, ses conséquences morales. 2 fr. 50

ERNY.—*Le Psychisme expérimental*. Etude des Phénomènes psychiques . . . . . . 3 fr. 50

Ch. FAUVETY. — *Nouvelle révélation*. La Vie. Méthode de la connaissance. . . . . 3 fr. 50

* U. FEYTAUD. — *Le Spiritisme* devant la Conscience . . . . 2 fr. 50

* FUGAIRON. – *Essai sur les Phénomènes électriques des Etres vivants*. Explication scientifique des Phénomènes spirites. . . . . 2 fr. 50
— *Notions élémentaires de Spiritisme* . 1 fr.

Dr GIBIER.—*Le Spiritisme*; ou Fakirisme occidental, avec figures . . . . 4 fr.
— *Analyse des Choses*. Essai sur la Science future, son influence sur les religions, les philosophies, les arts. . . . . 3 fr. 50

* GRENDEL. – *Esprit ancien, esp. nouv.* 1 f. 25

GUILLET. — *L'Amour et le mariage selon le spiritisme*. . . . . 3 fr. 50
— *La Chute originelle*, selon le spiritisme 3 f. 50

GURNEY, MYERS et PODMORE. – *Les Hallucinations télépathiques*, traduit de l'anglais par Marillier, avec préface de Ch. Richet. . 7 fr. 50

* HAB. —*La Communion universelle des âmes dans l'Amour divin* . . . . 2 fr.

HUGUET. — *Spiritomanes et Spiritophobes*. Etudes sur le spiritisme. . . . . . . 1 fr.

• R. MAYGRIER. — *Les Mésaventures d'un spirite*, avec lettre de PAPUS . . . . . 3 fr. 50

• METZGER. — *Essai de Spiritisme scientifique* . . . . 2 fr. 50

Eug. NUS. — *Les grands Mystères* . . 3 fr. 50
— *Choses de l'Autre Monde* . . . . 3 fr. 50
— *Les Origines et les Fins*. . . . . 2 fr.

J. DE RIOLS.— *Spiritisme et Tables tournantes*, avec 2 figures. . . . . 1 fr.

ROUXEL. — *Spiritisme et Occultisme*. . 1 fr.

SIMONIN. — *Dialogues entre de grands Esprits et un vivant* . . . . 3 fr. 50

• TRUFY.— *Causerie Spirites* . . . 3 fr. 50

VASSEUR. — *Les Manifestations spirituelles dévoilées*. . . . . 50 cent.

A.-R. WALLACE.—*Les Miracles et le moderne Spiritualisme*, avec portrait de l'Auteur . . 5 fr.

OCCULTISME

(Astrologie, Alchimie, Chiromancie, Graphologie, Phrénologie, Théosophie, etc.)

• R. BACON. — *Lettre sur les Prodiges de la Nature et de l'Art*, avec Portrait de l'auteur, traduite et commentée par **A. Poisson**. . 75 cent.

• BARLET.—*Essai sur l'Evolution de l'idée* 3 f. 50
• — *Instruction intégrale*. Instruction primaire, avec tableaux. . . . . 4 fr.
• — *Principes de Sociologie synthétique* . 1 fr.

• BARLET et LEJAY. — *Synthèse de l'Esthétique*, la Peinture . . . . 1 fr. 25
• — *L'Art de demain*. — La Peinture aujourd'hui . . . . 2 fr.

ANNIE BESANT. — *Pourquoi je devins Théosophe* 1 50

H. P. BLAVATSKY.—*La Clef de la Théosophie*, traduit de l'anglais, par Mme DE NEUFVILLE. 3 fr. 50

• J. BOIS.—*Les Noces de Sathan*, drame ésotérique, avec dessin de **H. Colas** . . . . . 2 fr.

• E. BOSC. — *Adda-Nari*, ou l'Occultisme dans l'Inde antique . . . . 4 fr.
• — *La Psychologie devant la Science et les savants*. Od et fluide odique, polarité humaine, magnétisme, etc. . . . . 3 fr. 50
• — *Traité théorique et pratique du Haschich et autres substances psychiques*. . . . . 3 fr.
• — *La Chiromancie médicinale*, suivie d'un Traité sur la Physiognomonie, d'un autre sur les Marques des ongles, avec un Avant-propos et une Chiromancie synthétique, avec fig . . . 3 fr.
• — *Dictionnaire d'Orientalisme, d'Occultisme et Psychologie*, 2 volumes illustrés, avec portraits de l'auteur . . . . 12 fr

• J. G. BOURGEAT.- -*Magie*. Exotérisme, Eséso-térisme ; l'homme, l'univers ; Dieu et le démon ; le plan astral ; la mort, ses mystères ; l'au-delà ; les sorciers, l'envoûtement; moyen facile de prophétiser les évènements, etc., etc . . . . 2 fr.

• BULWER-LYTTON.—*La Maison hantée* 2 fr.

• H. CHATEAU. — *Le Zohar* (Kabballa denudata). Traduction française, avec *Lettre-Préface de* **Papus** . . . . 5 fr.

P. CHRISTIAN. — *Histoire de la Magie*, du Monde surnaturel et de la fatalité à travers les temps et les peuples, avec figures et planches hors texte. . . . . 15 fr.

• CHRISTIAN fils. — *La Reine Zinzarah*. Comment on devient Sorcier. . . . . . . 3 fr.

• DECRESPE.— *On peut Envouter*.—Lettre au maître Papus . . . . 50 cent.
• — *La Matière des Œuvres magiques* . . 1 fr.
• — *Les Microbes de l'Astral*. Principes de physique occulte . . . . 1 fr. 50
• — *L'Eternel féminin* et le mécanisme de l'Amour . . . . 1 fr.

• H. DUBECHOT. — *L'Orientation*. . . 1 fr.
• — *La Loi* . . . . 1 fr. 50

• DESORMES et BASILES. — *Dictionnaire d'Occultisme*. Première section indépendante du *Polylexique méthodique* . . . . . 2 fr. 25

DESBAROLLES. — *Les Révélations complètes*. Suite des Mystères de la main, avec 500 fig. 15 fr.

• FLORENT GARNIER. — *L'Avenir par le marc de café*, tableau avec dessins représentant les aspects du marc de café. . . . . 75 cent.

ELIAHAS LEVI. — *Dogme et Rituel de la Haute Magie*, 2 volumes avec 13 figures . . . 18 fr.
— *Histoire de la Magie*. Exposition claire et précise de ses procédés, de ses rites et de ses mystères, avec 90 figures . . . . . 12 fr.
— *La Clef des grands Mystères*, suivant Hénoch, Abraham, Hermès Trimégiste et Salomon, avec 22 planches. . . . . 12 fr.
— *La Science des Esprits*. Révélation du dogme des Cabalistes, esprit occulte des Evangiles, appréciation des doctrines spirites. . . . 7 fr.
• —*Clefs majeures et Clavicules de Salomon* avec 100 dessins (Réservé pour l'usage exclusif des initiés) . . . . 20 fr.
• — *Le Livre des Splendeurs*(Ouv. posthume) 7 f.

• G. FABIUS DE CHAMPVILLE. — *Le Magisme*. Etude de vulgarisation . . . . . 1 fr.

• E. FALGAIROLLE. — *Les Exorcismes en Lozère* en 1792. . . . . 1 fr.

• J. GILKIN. — *Stances dorées*. Commentaire sacerdotal du Tarot, avec 22 fig. . . . . 1 fr.

GOURDON DE GENOUILLAC. — *La Chiromancie*, ou la Bonne aventure expliquée par l'inspection des lignes de la main. . . . . . . 1 fr.

• CH. GRANDMOUGIN. *Medjour* . . . 1 fr

• S. DE GUAITA. —*Le Serpent de Genèse*, avec nombreuses figures. . . . . 15 fr.
• — *Au seuil du Mystère*, 3ᵉ édition, avec 2 héliogravures . . . . 6 fr.
• — *La Clef de la Magie noire*, avec fig. 16 f.

• A. HAATAN. — *Traité d'Astrologie judiciaire* . . . . 7 fr. 50

• M. HAVEN. — *La Vie et les Œuvres de Maître Arnaud de Villeneuve* . . . . . . 5 fr.

• JOLLIVET-CASTELOT. — *Comment on devient Alchimiste*. Traité d'hermétisme et d'état spagyrique basé sur les clefs du Tarot . . 6 fr.
• — *La Vie et l'Ame de la Matière*. Essai de physiologie chimique. Etudes de dynamochimie . . . . 3 fr. 50
• — *L'Alchimie* . . . . 1 fr.
• — *L'Hylozoïsme, l'Alchimie, les Chimistes unitaires* . . . . 1 fr.

• DE LARMANDIE.—*Eôraka*. Notes sur l'Ésotérisme . . . . 3 fr. 50

• M. LARGERIS.— *Les Effluves*. Voix des Sens,

voix de l'Esprit. Union avec l'Être . . . 3 fr.

A. LAURENT. — *La Magie et la divination chez les Chaldéo-Assyriens*. . . . . . . 3 fr.
* — *Ventre et Cerveau* . . . . . . 50 cent.
* — *A Bruler*, avec figures . . . . 60 cent.

* LA LUMIERE D'EGYPTE, ou la Science des astres et de l'âme . . . . 7 fr. 50

* L. MAYOU. — *Le Secret des Pyramides de Memphis*. . . . . 1 fr. 50

* E. MICHELET. —*L'Esotérisme dans l'art*. 1 fr.

PAPUS.—*Le Tarot des Bohémiens*, avec 260 fig. tableaux explicatifs et 8 pl. hors texte. . . 9 fr.
* — *Peut-on Envouter ?* avec 1 figure . 1 fr.
*—*L'Etat de Trouble* et l'Evolution posthume de l'être humain, avec 10 fig. . . . . . 50 cent.
* — *Le Diable et l'Occultisme*. Réponse aux publications sataniques . . . . 1 fr.
— *Traité méthodique de Science occulte*, avec préface de A. FRANCK, de l'Institut, illustré de 400 tableaux et gravures, avec 2 planches hors texte, suivi d'un glossaire de la Science occulte et d'un Dictionnaire des termes et auteurs cités. 16 fr.
*—*Traité élémentaire de Magie pratique*. Adaptation, Réalisation, Théorie de la Magie, avec Appendice sur l'Histoire et la Bibliographie de l'Évocation magique, etc., etc. avec 158 fig. 12 fr.
* *Martines de Pasqually*. Sa vie, ses pratiques magiques, son œuvre, ses disciples, suivi du catéchisme des élus Coens, d'après des documents inédits . . . . 4 fr.
*—*La Science des Mages* et ses applications théoriques et pratiques. . . . . 50 cent.
* *Anarchie, Indolence et Synarchie*, les Lois physiologiques sociales et l'Esotérisme . 1 fr.
* — *Almanach du Magiste*, pour 1894-95, avec portraits et figures . . . . 2 fr.
*— *Almanach du Magiste*, pour 1895-96. 50 c.
* — *Idem*, pour 1896-97. . . . . . 50 cent.
* — *Idem* pour 1897-98 . . . . . 50 cent.
*— *Les Arts divinatoires*. Graphologie, chiromancie, astrologie, etc. . . . . 1 fr.
* — *Le cas de la Voyante de la rue de Paradis* . . . . 50 cent.
* — *La Maison hantée de Valence-en-Brie*. Etude critique du phénomène . . . . 50 cent.

* D[r] PASCAL. —*Les sept Principes de l'Homme*, ou la Constitution occulte d'après la Théosophie. . . . . 2 fr.

*J. PELADAN.—*Comment on devient Mage*, avec un portrait pittoresque de l'auteur. . . 7 fr. 50
*— *Comment on devient Fée*, avec un portrait du Sar en héliogravure. . . . . 7 fr. 50
*— *Comment on devient Artiste*, avec un portrait inédit du Sar. . . . . 7 fr. 50
* — *L'Art idéaliste et mystique*, Doctrine de l'Ordre et du Salon de la Rose-Croix . . . 3 fr. 50

POISSON. — *Cinq Traités d'Alchimie des plus grands philosophes*, relié . . . . 5 fr.
—*Histoire de l'Alchimie*.—*Nicolas Flamel*, sa vie, ses œuvres, ses fondations, avec portrait. 5 fr.
— *Théories et symboles des alchimistes*. Le Grand-Œuvre, suivi d'un essai de bibliographie alchimique au XIX[e] siècle, avec 15 planches représentant 42 fig . . . . 5 fr.

* RAGON. — *La Messe et ses Mystères* comparés aux mystères anciens. . . . . . . 6 fr.

* PAUL DE REGLA (D[r] Desjardin).—*Jésus de Nazareth*, au point de vue historique, scientifique et social, avec une jolie figure. . . . . . 8 fr.

J. DE RIOLS. — *Astrologie*, ou Art de tirer un horoscope, avec figures. . . . . 1 fr.
— *La Graphologie*. Traité complet de l'Art de connaître les défauts, les qualités, les passions, et le caractère des personnes par l'écriture. 1 fr.
— *Traité de Phrénologie*, ou Art de découvrir, par les protubérances du crâne, les qualités, défauts, vices, aptitudes, etc., des personnes, avec figures. . . . . 1 fr.
— *La Cartomancie*, avec figures. . . . 1 fr.

* J. L. SAWYER. — *Le Livre des Augures*, contenant 450 présages, recueillis dans les traditions de tous les pays. . . . . 2 fr.

* P. SÉDIR. — *Les Tempéraments et la Culture psychique*, d'après JACOB BŒHME. . . . . 1 fr.
* — *Le Messager céleste* . . . . 1 fr.
* — *Les Miroirs magiques*. Divination clairvoyance, évocation, consécrations, etc. . 1 fr.
* — *Les Incantations*. Le Logos humain, la voix de Brahma, les sons et la lumière astrale, comment on devient Enchanteur. . . . . 3 fr. 50

* — SERGE-BASSET. — *Vers le Sabbat*. Evocation de Sorcellerie en un acte . . . 50 cent.

* A SUIRE. — *Tableau phrénologique*. . 1 fr.

TIFFEREAU. — *L'Or et la Transmutation des métaux*. Paracelse et l'Alchimie, relié . . 5 fr.

* J. TRITHÈME. — *Traité des Causes secondes*, avec un Portrait de l'Auteur, traduit par R. Philippon . . . . 5 fr.

* VALENTIN. — *Pistis-Sophia*. Ouvrage gnostique de Valentin, traduit du copte en français, avec une Introduction par É. AMELINEAU. 7 fr. 50

* J. VICÈRE. — *Le Prophète de l'Apocalypse*. Annonce du deuxième Avènement social du Christ en esprit dans l'intelligence des peuples. 1 fr. 50

* VITOUX.—*Les Limites de l'Inconnu*. La Science et les Sorciers . . . . 1 fr.

* VURGEY.—*L'âme, les sept Principes de l'Homme et Dieu*. . . . . 1 fr. 50

DIVERS
(Hygiène, Médecine, Philosophie)

* ALAIZA-CHAMBON. — *Les Kardans*, Visions de Passé et d'Avénir . . . . . . 2 fr.
* — *Rénovation religieuse*. Catéchisme dualiste 1 fr.
* —*Catéchisme naturaliste*. Essai de synthèse physique, vitale et religieuse. . . . . 3 fr. 50
* — *Cybèle*, Voyage extraordinaire dans l'Avenir. . . . . 3 fr. 50

A. D'ANGLEMONT. — *Le Fractionnement de l'infini*. Synthèse de l'être . . . . . . 6 fr.
— *Dieu et l'Etre universel*. Abrégé de « *Dieu dans la science et dans l'amour* ». . . 3 fr. 50

BLEMONT.—*Esthétique de la tradition* 3 fr. 50

* BOWDEN.—*Imitation du Boudha*. Maximes pour chaque jour de l'année . . . . . 3 fr. 50

D. BRAUNS. — *Traditions japonaises sur la chanson, la musique et la danse* . . . 3 fr. 50

* BURQ.—*La Métallothérapie à Vichy* contre le diabète . . . . 1 fr.

* H. CARNOY. — *Les Contes d'animaux dans les Romans du renard* . . . . . . 3 fr. 50

* CHOQUET. — *L'Eclairage électrique à la maison* . . . . 75 cent.

* — *Catalogue d'électricité*. . . . . 30 cent.
* — *Notice d'Electricité*. . . . . . 20 cent.
* — *Faire son cidre comme son café* . 60 cent.

* H. CHRYSÈS. — *Nouveau Langage symbolique des Plantes*, avec leurs propriétés médicales et occultes. . . . . 75 cent

* Mme CORNELIE.— *A la Recherche du Vrai*. Mélanges littéraires et philosophiques (*poésies spirites*) . . . . 3 fr.

* DESJARDIN. — *Considérations générales et pratiques sur l'état de la médecine en l'an de grâce* 1881. . . . . 75 cent

* DEGEORGE. — *L'Imprimerie en Europe aux XVe et XVIe siècles.* Premières productions typographiques et premiers imprimeurs. . 1 fr. 50

* G. ENCAUSSE (Papus) — *L'Anatomie Philosophique et ses divisions.* Suivie d'une analyse détaillée de la *Mathèse* de Malfatti de Montereggio, avec 12 tableaux . . . . 4 fr.
*—*Essai de Physiologie synthétique* av. fig. 4 fr.

* E. DE MOLEMES. — *Torquemada et l'Inquisition* . . . . 3 fr. 50

* G. FABIUS DE CHAMPVILLE. — *L'Absinthe*, histoire vraie en vers . . . . 1 fr.

* J. GERARD. — *Le Livre des Mères*. . 1 fr.

* UN ESSENIEN. — *Le portrait de Jeanne d'Arc* . . . . 1 fr.

* R. GIRARD et M. GARREDI. — *Les Messies esséniens et l'Eglise orthodoxe* . . . . 3 fr. 50

* L. GUENEAU. — *Etudes scientifiques sur la Terre, Evolution de la Vie à sa surface.* Son passé, son présent, son avenir, par EMMANUEL VAUCHEZ. (abrégé par) Edition de luxe . . 1 fr.

* HELION. — *Sociologie absolue*. Les principes, les lois, les faits, la politique et l'autorité 3 fr.

* DE LAFONT. — Le *Buddhisme*, précédé d'un Essai sur le védisme et le brahamisme . . 4 fr.

* A. LANG. — *Etudes traditionnistes* . 3 fr. 50

* J.-B. LECOMTE. — *Études et Recherches sur les Phénomènes biologiques* et sur leurs conséquences philosophiques . . . . 2 fr.

* J. PELADAN. — *Théâtre complet de Wagner*. Les XI opéras par scène, avec notes biographiques et critiques. . . . . 3 fr. 50
* — *Babylone*, tragédie . . . . 5 fr.
*— *La Science, la Religion et la Conscience*, Réponse à MM. Berthelot, Brunetiere, Poincaré, etc. . . . . 1 fr.

* PEROT.—*L'Homme et Dieu*. Méditation phylogique sur l'Homme, son origine, son essence 3 fr.

* Aug. RAIMON. — *Dieu et l'Homme*. Etude philosophique . . . . 5 fr.

Ed. RAOUX. — *Des Sociétés mutuelles de consommation* . . . . 1 fr. 25
— *Le Monde nouveau*, ou le Familistère de Guise. . . . . 75 cent.
— *Les Cerceaux noirs et l'Orthographe*. 1 fr.
— *Orthographe rationnelle*, ou écriture phénotique . . . . 3 fr.

* RIPAULT. —*La Science éclectique* (physique médecine et cosmos). . . . . 1 fr. 50
* — *La Nature* . . . . 1 fr.
* — *La tripartiton générale* . . . . . 1 fr.

* RISTOR et LEOFANTI. — *Les Enfers bouddhiques*. Avec trois notes et préfaces de **Renan**, **Ledrain** et **Foucand**; avec vignettes, têtes de chapitres, un frontispice et 12 planches japonaises en couleur, d'après les hauts-reliefs de la pagode des supplices à Hanoï . . . . 7 fr. 50

* E. SCHIFACHER. — *Un seul Dieu en trois Personnes*. Analyse de l'idée de Dieu. . . 2 fr.

* ROUXEL. — *Les Remèdes secrets*. . . 1 fr.

SANTINI. — *La Photographie à travers les corps opaques*, par les rayons électriques, cathodiques et de Rœntgen, avec figures . . . . . 2 fr. 50

* SATURNINUS. — *Iatrochimie et électro-homopathie*. Etude comparative sur la médecine du moyen age et celle des temps modernes 1 fr. 50

* SAUTER.— *Manuel d'Electro-homœopathie et d'Hygiène*, relié. . . . . 2 fr. 50

* SOFIA, marquise de CICCOLINI.— *L'Inspiration profonde*, active, inconnue en physiol. 1 fr.

* STREBINGER. — *Nouvelles slaves*, traduites du russe, du croate et de l'allemand. 1 fr. 50

* EMMANUEL VAUCHEZ.— *La Terre*. Evolution de la Vie à sa surface. Son Passé, son Présent, son Avenir. 2 gros vol., illustrés de 66 fig. et d'un tableau en couleurs. . . . . 15 fr.

* E. VECKENSTEDT.— *La Musique et la Danse dans les traditions* . . . . 3 fr. 50

* G. VITOUX. — *Les Rayons X et la Photographie de l'invisible*, avec figures. . . 3 fr. 50

OUVRAGES EN LANGUES ÉTRANGÈRES

* ALMANAQUE DE LA IRRADIACION, pour 1893-94 (2 vol.), chaque vol. . . . . . 1 fr. 50
* — pour 1895 . . . . 50 cent.

* ALLAN-KARDEC. — *El Libro de los espiritus* . . . . 3 fr.
* — *El Libro de los mediums* . . . . . 3 fr.
* — *Qué es el espiritismo* . . . . . . 1 fr.
*— *Las Penas futuras segun el Espirismo* ; 10 cent., (par la poste) . . . . 15 cent.

* A. BLACKWELL. — *De l'efecto probable del progresso de las ideas espiritistas en la direccion social del porvenir* . . . . 25 cent.

* DURVILLE. — *Aplication del Iman al tratamiento de las enfermedades*, avec 10 fig. trad. du français, par **Ed. Garcia** . . . . . . 50 cent.
— *Le même ouvrage*, traduction bulgare. 50 c.
*— *Procidimientos magneticos del professor* H. DURVILLE, trad. du français, par **Don Jose Nicolau**. . . . . 25 cent.
* — *Le même ouvrage*, trad. par **Ed. Garcia**, avec 3 fig. . . . . 25 cent.
* — *Leyes fisicas del Magnetismo*, trad. par **Ed. Garcia** . . . . 25 cent.
* — *Processo magnetico del prof.* H. DURVILLE, trad. du français, par **Ungher** . . . 30 cent.

* FLAMMARION.—*Creencias an el finel mundo atraves de las edades* . . . . 20 cent.
* — *Como acabara el mundo* . . . 20 cent.
* —*El Punto fijo en el universo y la comunicacion entre los mundos* . . . . . . 20 cent.

* FLORES. —*Historias de Ultratumba*. 20 cent.

* TH. GAUTHIER. — *Espiritista* . . 1 fr.

* LUCIE GRANGE. — *Manual de Espiritismo*, trad. du français, par le doct. **Girgois** . 30 cent.

* MENDOZA. — *La Vida y la murale* . 20 cent.
* — *Destellos del infinito*, 2 vol. . . . 4 fr.
* — *Lecciones para ninos espiritista*. 50 cent.

· METZGER. —*Espirisme e hipnotismo* 25 cent.

* MOUTINHO. — *Introduccao ao estudo dos phenomenos ditos hypnoticos* . . . . 1 fr. 75

* Dr OTERO ACEVEDO.—*Los Espiritus* 2 fr. 50
* — *Lombroso y el Espiritismo* . . . 1 fr. 50
* — *Fakirisma y Ciencia*. . . . . . . 50 cent.

* F. PALASI. — *El Diablo y el pecado original*. . . . . 20 cent.

* PALLOL.—*Condensacion del espiritismo* 50 c.

* POL.—*Evidencia de la reincarnacion*. 25 cent.

* QUINTEN LOPEZ. — *A B C del Espiritismo*. . . . . 20 cent.

OUVRAGES DE PROPAGANDE

à 15 centimes

H. DURVILLE. — *Bibliographie du Magnétisme et des Sciences occultes*. Deux brochures.
— *Application de l'Aimant au traitement des maladies*, avec 13 figures.

RIPAULT. — *L'Univers macranthrope*.

EMMANUEL VAUCHEZ. — *L'Education morale*.

à 20 centimes

DANIAUD. — I. L'*Art médical*. — II. *Note sur l'Enseignement et la Pratique de la médecine en Chine*, par un LETTRÉ CHINOIS. — III. *Extrait de la Correspondance* (Congrès du libre exercice de la médecine). — IV. *Articles de journaux* (même sujet).

DEBOISSOUZE. — *Guérison certaine du Choléra en quelques heures*, des fièvres graves, congestions, apoplexie et rage (6e édit.).

DERONZIER (Mme).—*Sur un cas d'Internement arbitraire*.

H. DURVILLE. — *Le Libre exercice de la médecine réclamé par les médecins*. 2 broch.
— *Rapport au Congrès* sur les Travaux de la *Ligue* et l'organisation du *Congrès*. Appréciations de la presse, arguments en faveur du libre exercice de la médecine.
— *Compte-rendu des Travaux du Congrès* (libre exercice de la médecine). Discours. discussions, réponse aux questions du programme, vœux et résolutions.
— *Almanach spirite et magnétique illustré* pour 1893.
— *Procédés magnétiques de l'Auteur*, avec 3 fig.
—*Le Magnétisme humain considéré comme Agent physique*.
— *Lois physiques du Magnétisme*. Polarité humaine.
— *Le Massage et le Magnétisme menacés par les médecins*. Le Procès Mouroux à Angers. Nécessité d'un amendement à la loi sur l'exercice de la médecine.

FABIUS DE CHAMPVILLE. — I. *La Liberté de tuer; la Liberté de guérir*. — II. *Le Magnétisme et l'Alcoolisme*.
— *La Transmission de Pensée*.
—*La Science psychique*, d'apr. l'œuvre de M. **Simonin**, 1 fig.

MESSIMY (Dr G. de).— *Thèse sur le Libre exercice de la médecine*, soutenue en faveur de l'humanité souffrante.

PAPUS. — *L'Occultisme*.
— *Le Spiritisme*.

ROUXEL. — *La Liberté de la médecine*. 2 broch. — I. La Pratique médicale chez les anciens.—II. id., chez les modern.
— *Théorie et Pratique du Spiritisme*. — Consolation à Sophie. L'âme humaine. Démonstration rationnelle et expérimentale de son existence, de son immortalité et de la réalité des communications entre les vivants et les morts.

à 30 centimes

CHESNAIS. — *Le Trésor du Foyer*. Poisons et Contre-poisons, recettes, conseils, etc...

H. DURVILLE. — *Le Massage et le Magnétisme* sous l'empire de la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine.
— *Université libre des Hautes Etudes*. — **Faculté des Sciences magnétiques (Ecole pratique de Magnétisme et de Massage), Faculté des Sciences hermétiques. Faculté des Sciences spirites**. — Règlements statutaires. Programme des Etudes et Renseignements divers.
— *Le Magnétisme considéré comme Agent lumineux*, avec 13 figures.
— *Le Magnétisme des Animaux*. Zoothérapie. Polarité.

LETOQUART. — *La Médecine jugée par Broussais, Bordeu, Magendie, Bichat, Raspail, etc.*

LUCIE GRANGE. — *Manuel du Spiritisme*.

Guérison immédiate de la Peste, de toutes les Maladies infectieuses et autres Maladies aiguës et chroniques.

La Graphologie pour tous.—Exposé des principaux signes permettant très facilement de connaître les qualités ou les défauts des autres par l'examen de leur écriture, etc., avec fig.

L. GUENEAU.—*La Terre*. Evolution de la vie à sa surface, son passé, son présent, etc., par Em. VAUCHEZ (compte-rend.).

LEBEL. — *Essai d'Initiation à la Vie spirituelle*.
Manuel-Guide du Collectionneur de Timbres-poste.

PELIN. — *La medecine qui tue ! Le Magnétisme qui guérit*. Le Rêve et les Faits magnétiques expliqués. *Homo Duplex*

P.-C. REVEL. — *Esquisse d'un système de la nature* fondé sur la loi du hasard, suivi d'un essai sur la Vie future considérée au point de vue biologique et philosophique.

ROUXEL. — *L'Art d'abréger la Vie*.

EMMANUEL VAUCHEZ. — *Messieurs de Loyola*. — La Banqueroute de la Science et la Faillite de l'Instruction obligatoire, gratuite et laïque.

à 60 centimes

L. GUENEAU.—*Respect à la Loi*. L'Expulsion des Jésuites.

REVEL. — *Lettre au Dr J. Dupré sur la Vie future*, au point de vue biologique. Complément du sommaire *des éditions de 1887-90-92*. Rêves et Apparitions.

à 75 centimes

J M. BERCO — *Analogies et Différences entre le Magnétisme et l'Hypnotisme*.

M. DECRESPE. — *Recherches sur les Conditions d'expérimentation personnelle en physio-psychologie*.

à 1 franc.

Dr FOVEAU DE COURMELLES. *Le Magnétisme devant la Loi*.

EMMANUEL VAUCHEZ. — *Préservation sociale*. Congrégations religieuses. Séparation des Eglises et de l'Etat. Enquête.

à 3 francs

CORNÉLIE (Mme). — *A la Recherche du Vrai*. Mélanges littéraires et philosophiques.

H. DURVILLE. — *Traité expérimental de Magnétisme*. Cours professé à l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*.
Physique magnétique. — Deux vol. reliés, avec portrait, signature autographe de l'auteur, et 56 fig. dans le texte.
Théories et Procédés.— 2 vol. reliés, avec Portraits et figures.

ROUXEL. —*Histoire et Philosophie du Magnétisme*, avec portraits et fig. dans le texte. Cours professé à l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*. Deux vol. reliés.

PORTRAITS

En photogravures à 20 centimes

ALLAN KARDEC, BERTRAND, BRAID, CAHAGNET, CHARCOT, CHARPIGNON, DELEUZE, DURAND (DE GROS), DURVILLE, G. FABIUS DE CHAMPVILLE, GREATRAKES, VAN HELMONT, LAFONTAINE, LUYS, MESMER, PARACELSE, PETETIN, DU POTET, le marquis DE PUYSÉGUR, RICARD, TESTE.

En phototypie à 1 franc

(*Collection de la « Irradiacion »*).
ALLAN KARDEC, J.-M.-F. COLAVIDA, ESTRELLA, C. FLAMMARION, MARIETTA.

Photographies à 1 franc

CAGLIOSTRO, CAHAGNET, DELEUZE, A. DE GASPARIN, LUCIE GRANGE, VAN HELMONT, LE ZOUAVE JACOB, LAFONTAINE, DU POTET, DE PUYSÉGUR, RICARD, SALVERTE.

Nota. — Les Ouvrages de propagande, les portraits et photographies sont vendus en gros avec les réductions suivantes :

Par 500	exemplaires,	assortis	ou non	50 0/0	de remise.
100	—	—	—	40 0/0	—
50	—	—	—	33 0/0	—
25	—	—	—	25 0/0	—

A titre de *Prime de Remboursement*, les Portraits et Ouvrages de propagande sont donnés aux abonnés du *Journal du Magnétisme*, jusqu'à concurrence du montant de l'abonnement.

Cette prime est remise au bureau du Journal ou elle est expédiée franco à ceux qui, en s'abonnant ou en se réabonnant, ajoutent 1 fr. au prix de l'abonnement annuel, soit 6 f.

SYNDICAT DES MASSEURS ET MAGNÉTISEURS

Pour la défense de leurs intérêts moraux et matériels, les professeurs et élèves de l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage* se sont réunis sous ce titre : *Syndicat des Masseurs et Magnétiseurs*, Association fraternelle des professeurs et élèves de l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*, qui a été autorisé par arrêté préfectoral, en date du premier juillet 1894.

Le Gérant : A.-M. BEAUDELOT

Paris. — Typ. A. Malverge 171 rue St-Denis.

SIGNATURES	PROFESSIONS	ADRESSES DES SIGNATAIRES

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

FACULTÉ DES SCIENCES MAGNÉTIQUES

(Ecole pratique de Magnétisme et de Massage)

Ecoles secondaires a Lyon et a Bordeaux

Enseignement supérieur libre, reconnu par Décision du 26 Mars 1895

SYNDICAT DES MASSEURS ET MAGNÉTISEURS

PÉTITION DES MASSEURS ET MAGNÉTISEURS

Les malades guéris ou soulagés par le *Massage, le Magnétisme* ou le *Massage magnétique*, d'accord avec les partisans de ces pratiques.

CONSIDÉRANT :

1° *Que les masseurs et les magnétiseurs guérissent un grand nombre de malades que les médecins sont impuissants à soulager ;*

2° *Que leurs pratiques et procédés, excluant toute prescription de médicaments, ne présentent aucun danger ;*

3° *Que les médecins, n'ayant jamais apprécié le Magnétisme, ni même le Massage à leur juste valeur, ne remplissent pas toujours les conditions physiques nécessaires pour se livrer à la pratique de cet art ;*

4° *Que les connaissances indispensables pour pratiquer le Magnétisme et le Massage sont faciles à acquérir par tous ceux qui possèdent certaines dispositions spéciales ;*

5° *Enfin, que certains individus ne possédant même aucune instruction sont de puissants guérisseurs,*

Demandent instamment aux pouvoirs législatifs que les droits des Masseurs et Magnétiseurs soient définis dans un amendement qui doit compléter la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine.

La présente PÉTITION, signée par les intéressés, tant en France que dans les Colonies et par les Français domiciliés à l'Étranger, doit être adressée à M. Durville, directeur du *Journal du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, Paris.